



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Guillaume de Digulleville,

Pèlerinage de Vie Humaine

Table des matières

1.	Introduction	5
1.1.	Auteur et œuvre	5
1.1.1.	Le ‘Pèlerinage de Vie humaine’	6
1.1.2.	Manuscrits, éditions anciennes et traductions	7
1.1.3.	Description du manuscrit BNF, fr. 1818	8
1.2.	Pourquoi une nouvelle transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 ?	9
1.2.1.	Examen critique des marques typographiques de l’édition J. J. Stürzinger	13
1.2.1.1.	Parenthèses	13
1.2.1.2.	Crochets droits	15
1.2.1.3.	Italiques	17
1.2.2.	Aperçu des principaux types de remaniements de l’édition J. J. Stürzinger	18
1.2.2.1.	Remaniements d’ordre grammatical	18
1.2.2.2.	Remaniements d’ordre lexical	20
1.2.3.	Interventions de l’éditeur dans sa transcription	21
1.2.3.1.	Archaisations	22
1.2.3.2.	Modernisations	23
1.2.4.	Conclusion	24
1.3.	Établissement du texte d’après le manuscrit BNF, fr. 1818	27
1.3.1.	Protocole de saisie au format XML	27
1.3.2.	Principes de transcription	31
1.3.2.1.	Ponctuation, disposition du texte	32
1.3.2.2.	Résolution des abréviations	33
1.3.2.3.	Séparation des mots	37
1.3.2.4.	Insertion des signes diacritiques	37
1.3.2.5.	Présentation des corrections et des leçons rejetées	38
1.4.	Étude de la langue du manuscrit BNF, fr. 1818	41
1.4.1.	Graphie et prononciation	41
1.4.1.1.	Vocalisme	42
1.4.1.2.	Consonantisme	48
1.4.2.	Morphologie	52
1.4.2.1.	Morphologie nominale	52
1.4.2.2.	Morphologie verbale	56
1.4.3.	Syntaxe	59
1.4.4.	Conclusion	62
2.	Transcription du manuscrit BNF, fr. 1818	65
3.	Conclusion générale	309
4.	Bibliographie générale	313
5.	Annexes	319
6.	Table générale des matières	344

Cd-Rom (2500 notices historiques du *TLF* et deux publications scientifiques)

Introduction

Auteur et œuvre

Guillaume de Digulleville est né en 1295, dans une famille noble, si l'on en croit ses propos au vers 9148 du *Pèlerinage de Vie humaine* où il se dit « de noble et franc lignage » ; son père se nomme Thomas¹ ; on ignore la date de sa mort qui a dû survenir après 1358, alors qu'il venait d'achever le *Pèlerinage de Jésus Christ*². Son surnom est tiré de son lieu de naissance : le bourg normand de Digulleville, près du cap de la Hague, à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin. L'on ignore à peu près tout de la vie et des études de ce poète qui a probablement étudié à Paris³ : tout ce que l'on sait de lui c'est que, vers 1316, il entra dans l'ordre des cisterciens et s'établit à proximité de Senlis, à l'abbaye de Chaalis⁴ placée entre 1337 et 1372 « sous l'autorité de trois Normands, originaires de la Haute-Normandie »⁵ et que, entre 1330-1335, il eut des démêlés avec ses confrères⁶. Son activité littéraire est intense et témoigne d'une culture assez étendue, en particulier, bien sûr, dans le domaine biblique. Outre sa trilogie des *Pèlerinages* qui totalise près de 35900 vers, on lui doit le *Roman de la Fleur de lis* (1331 vers) et onze poèmes latins en l'honneur de Dieu (soit 8040 vers)⁷. À travers sa trilogie, le moine de Chaalis, pour édifier le genre humain, vise à traiter de manière exhaustive la question du salut individuel et collectif et dans son roman, il s'emploie à exalter la royauté française. Comme en témoignent les nombreuses copies des *Pèlerinages* (l'ensemble de l'œuvre est conservé dans 85 manuscrits⁸) ainsi que les éditions anciennes ou encore les traductions et adaptations dans plusieurs langues européennes, cette œuvre occupe une place importante au sein de la production littéraire médiévale. Le succès de cette fiction narrative est telle qu'elle figure parmi les textes médiévaux les plus répandus car seuls dix textes dépassent le seuil de 83 manuscrits conservés⁹. Les contemporains de Guillaume déjà, se réfèrent à son œuvre : ainsi Philippe de Mezieres dans son *Songe du vieil pelerin* mentionne à deux reprises « le moisne de Chaalis »¹⁰, *l'ABC* de Geoffrey Chaucer y semble avoir longuement puisé¹¹ et « les deux premiers *Pèlerinages* [c-à-d. le *Pèlerinage de Vie humaine* et le *Pèlerinage de l'âme*] de Guillaume ont pu être perçus au XV^e siècle comme des

¹ *Ne cuides pas que soient fil / À Thomas de Deguilleville, / Quar onques n'out ne fil ne fille / Qui fust de tel condition / Ne de si noble nation* (5965).

² Voir la description bibliographique de ce texte et des deux autres *Pèlerinages* au tome 2, p. 555 de la thèse.

³ Voir à ce sujet Delacotte, 15-22 et Duval 2006, 6.

⁴ *De ceste gorgiere jadis / Fu armé l'abbé de Chaalis, / Saint Guillaume, ton bon parrain* (Cf. vers 4155). *Il se pourrait qu'il ait été prieur* (cf. *DLFI*, 614b).

⁵ Cf. Faral 1962, 6.

⁶ Cf. *DLF*, loc. cit.

⁷ Cf. Pomel, 573.

⁸ Cf. Veysseyre, 315-316.

⁹ Cf. Fr. Duval, 2007, 20, Duval, dans *Actes Guill. Digull.*, 13 et Veysseyre, 316, note 3.

¹⁰ Édition G. W. Coopland, 1969, t.1, pp. 111 et 404.

¹¹ Cf. Dor, 405.

textes de référence, dignes d'être compulsés par des clercs dans le cadre de leur pratique professionnelle »¹². La réception médiévale des *Pèlerinages* se traduit encore par le fait que cette oeuvre est à l'origine d'un nouveau genre allégorique, celui du pèlerinage spirituel, dont Octovien de Saint-Gelais est avec Olivier de la Marche l'un des premiers illustrateurs comme l'indique déjà Fr. Duval dans son introduction au *Séjour d'honneur*, d'Octovien de Saint-Gelais¹³ et le démontre A. Spica dans son article « *L'emblématique de dévotion, une héritière indirecte des pèlerinages spirituels allégoriques de Guillaume de Digulleville* »¹⁴.

Le 'Pèlerinage de Vie humaine'

La rédaction du *Pèlerinage de vie humaine* a été composé en 1330 et 1331 environ. Le récit compte 13540 octosyllabes divisés en quatre livres, il est écrit à la première personne et il est destiné à un lectorat de niveau culturel variable, plutôt laïque qu'ecclésiastique, comme Guillaume le déclare au vers 4 (« Riche, povre, sagè et fol »). G. Veysseyre souligne le fait que le poème « est adapté à une lecture à haute voix (...) et que la diffusion du texte ne prit pas seulement la forme de récitation publiques et qu'une lecture individuelle, passant par les yeux et non par l'oreille, a aussi été prévue et pratiquée »¹⁵. Il est incontestable que Guillaume de Digulleville a conçu son texte pour être lu ce qu'il exprime dans ses formules de fin de livres : « Une autre fois vous revenrés, Se plus ouïr vous en voulez » (5063-5064) ; « Et ci ferai une pausee. Demain, se voulés, revenez Et puis le remenant orrez » (9046-9048) ; « Revenez une autre journee Quar ci ferai une pausee » (11405-11406).

Héritier du *Roman de la Rose*, dont il emprunte le cadre du songe autobiographique, ce *Pèlerinage* retrace sous une forme allégorique la quête du chrétien qui tend vers la félicité céleste, représentée sous l'apparence de la cité de Jérusalem. Équipé de la panoplie indispensable à tout pèlerinage, le pèlerin réussit à atteindre la voie de salut grâce au soutien de Grâce Dieu, qui lui a permis d'échapper aux multiples embuscades tendues par les sept vieilles femmes monstrueuses qui représentent les péchés capitaux¹⁶. Le poème s'achève alors que le songeur s'éveille.

Notre objectif essentiel étant l'étude de la langue de Guillaume de Digulleville, il nous paraît inutile de procéder à une analyse littéraire plus détaillée : nous réservons nos efforts à l'aspect linguistique. De ce fait, nous commencerons par nous tourner vers les sources livresques auxquelles l'auteur a puisé. Pour reprendre les conclusions auxquelles G. Roques¹⁷,

¹² G. Veysseyre, 329.

¹³ *Le Séjour d'honneur*. Éd. critique, introduction et notes par Frédéric Duval, Genève : Droz, 2002 (Textes littéraires français ; 545), 27-29.

¹⁴ *Actes Guill. Digull.*, 53-77.

¹⁵ Veysseyre, 317.

¹⁶ Pour des analyses littéraires plus détaillées, nous renvoyons, outre le *DLF*, à Pomel, 573-577 ; Duval, 2007, 80-81.

¹⁷ Roques 2008, 306-308.

qui a examiné de près cet aspect qu'E. Faral avait défriché avant lui¹⁸, a abouti, nous pouvons assurer que notre poète possède une bonne connaissance non seulement de la littérature religieuse — grâce notamment à l'immense richesse de la bibliothèque du monastère de Chaalis au sujet de laquelle Jean de Montreuil¹⁹ se répand en éloges — mais aussi de la littérature profane. En effet, en tant que cistercien, il n'ignore rien de la Sainte Bible à laquelle il se réfère constamment, ni des écrits de Saint Bernard, le maître spirituel de son Ordre. En ce qui concerne la littérature profane, Guillaume ne fait allusion qu'au *Roman de la Rose*, mais de multiples autres références transparaissent à travers son œuvre. Parmi ces références, figurent des auteurs comme le Reclus de Molliens, Robert de Blois, auxquels il faut vraisemblablement ajouter Gautier de Coincy et des œuvres comme le *Songe de l'Enfer* de Raoul de Houdenc, la *Voie de Paradis* de Rutebeuf, le *Roman de Fauvel* et probablement aussi le *Renart le Nouvel*. Son savoir encyclopédique nous amène également à supposer que Guillaume a lu l'*Elucidarium* d'Honorius, l'*Imago mundi*, le *Secret des secrets*, le *De proprietatibus rerum* et enfin les bestiaires de Guillaume de Normandie et de Richard de Fournival. À tout cela, s'ajoutent les nombreuses allusions au *Roman de Renart*, aux fables (celle du corbeau et du renard ou celle du coucou mis en scène par Marie de France) et à l'épopée (le cor de Roland), dont on ignore si elles lui ont été inspirées par la lecture ou par voie orale.

Nous ne pouvons pas passer sous silence le fait qu'il existe une seconde version de ce *Pèlerinage*, remanié en 1355 par Guillaume lui-même qui considère que la métrique est corrompue. Cette nouvelle version qui vise plutôt un lectorat monastique, déplace certains épisodes et intègre de nouvelles allégories, ce qui a pour effet d'ajouter de la confusion au texte d'origine tout en le surchargeant. Cette seconde version n'a pas, à ce jour, été éditée et devrait être publiée d'après le manuscrit BNF, fr. 377, contrôlé à l'aide du ms BNF, fr. 12466 par Philippe Maupeu ; un contrôle avec ce texte devrait pouvoir clarifier certains points restés obscurs²⁰.

1.1.2. Manuscrits, éditions anciennes et traductions

Pour ce qui touche les manuscrits, les éditions anciennes et les traductions de la première rédaction du *Pèlerinage de Vie humaine*, nous renvoyons aux études existantes²¹, ou en cours, car nous souhaitons, dans le cadre de ce travail, nous consacrer essentiellement, comme nous l'avons précédemment indiqué, à la transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 pour pouvoir ensuite mener à bien, sur la base de données solides, l'étude du lexique de

¹⁸ Faral 1962, 12, 106-111.

¹⁹ *Opera*, éd. E. Ornato, t. 1, Turin, 1963, 292-293, dans Duval 2006, 6.

²⁰ Philippe Maupeu, nous a aimablement fourni une copie de sa version provisoire ; nous la citons sous le sigle *PelVie2*.

²¹ Duval 2007, 80-81 et Duval, dans *Actes Guill. Digull.*, 13.

l'ensemble de la trilogie²². Ajoutons simplement que le *Pèlerinage de vie humaine* a été copié dans son ensemble ou en partie dans 65 manuscrits, sa diffusion s'est faite ensuite dès 1465, ou peu après, à travers une mise en prose du clerc d'Angers²³. Au XV^e siècle, ce pèlerinage a été traduit plusieurs fois en allemand et plusieurs fois en néerlandais (il existe trois manuscrits et un incunable de 1486²⁴) et en anglais, une version castillane a également été réalisée en 1490 et le texte a même été mis en prose et réécrit en latin. Dès 1486, l'imprimeur allemand M. Husz a fait imprimer dans son atelier de Lyon la version en prose. On ajoutera encore que l'ensemble des *Pèlerinages* a par ailleurs été remanié²⁵, probablement en 1500, sous le titre de *Romant des trois pelerinaiges* ; c'est cette version qui est citée par Godefroy dans son dictionnaire lorsqu'il indique la référence *Impr. Inst.*²⁶

1.1.3. Description du manuscrit BNF, fr. 1818

Nous n'examinerons pas ici la question du choix du témoin de base, déjà étudiée en son temps par J. J. Stürzinger pour établir son édition.

Nous sommes en présence d'un manuscrit très soigneusement calligraphié et très luxueusement décoré. Les quelques surcharges liées aux interventions portées sur le texte du manuscrit ne nuisent pas à la haute qualité de la copie. Les biffures ponctuelles qui servent à remplacer au fil de la plume une unité par une autre, l'exponctuation, plus rare, qui permet de corriger le texte fautif, tout comme les traces d'effacement par grattage et les notes marginales sont réalisées avec un manifeste souci du soin. La plupart de ces corrections semblent provenir du même atelier ou du moins d'une main médiévale²⁷. Nous signalons au passage, dans une note, ces diverses interventions.

Description du manuscrit BNF, fr. 1818²⁸

(Anc. 7855^{2*2}, Colbert 4693) Fol. 1a-119a²⁹

Vie humaine : 1ra-119ra

²² Complété par l'ajout d'attestations tirées du *Pèlerinage de l'âme* et du *Pèlerinage de Jésus-Christ*. La sélection de ces attestations a été réalisée grâce à une lecture critique de chacun de ces textes et leur intégration au lexique ne s'est faite qu'après collationnement avec leurs manuscrits de base (respectivement BNF, fr. 12466 et BNF, fr. 14976) et correction éventuelle dûment signalée.

²³ Un relevé des éditions anciennes a été établi dans *Actes Guill. Digull.*, 456-457.

²⁴ Biesheuvel, 393.

²⁵ L'attribution, d'après C. de Visch, à P. Virgin a été réfutée par E. Faral dans son article paru dans les *Études dédiées à Mario Roques*.

²⁶ L'attribution du remaniement à P. Virgin a été par Faral dans son étude sur les divers remaniements et mises en prose de l'œuvre publiée dans les *Études romanes dédiées à Mario Roques*, Paris : Droz, 1946, 89-102.

²⁷ Souvent les mots sont trop courts et les lettres trop peu caractéristiques pour permettre de tirer des conclusions fiables sur la provenance des corrections.

²⁸ Description aimablement fournie par G. Veysseyre.

²⁹ Voir la reproduction du folio 1 r^o du manuscrit et le schéma des cahiers au t. 2, p. 560 et 563 de la thèse.

Incipit *Vie humaine* : *A ceuz de ceste region/ Qui point n'i ont de mansion...*

Explicit *Vie humaine* : *-...[118vb] Celle fin est le guerredon/ et la remuneracion/[119ra]de la joie de Paradis/ Que doit aus mors & au vis" "Explicit le pelerinage de vie humaine"*

Date du ms : 14e s. (IRHT)

Support de l'écriture : vélin

Nombre de colonnes par page : 2

Nombre de lignes par colonne de texte : 30

Dimensions de folios : pages = 145x210, espace justifié par colonne = 50x160

Écriture bâtarde gothique très soignée et très régulière (une seule main).

Lettres ornées : Oui, alternativement bleues avec filigranes rouges, ou or avec filigranes noirs

Enluminures : Oui

Annotations marginales : oui (peu)

Autre texte : 119ra-124ra : prière en latin qui dans la seconde version suit le don du bourdon au pèlerin: "*Pater creator omnium / Origo et principium / A quo causantur omnia...-...Ille in fide claudicat / Salvus esse non poterit*"

Remarques complémentaires

1) Marques de corrections après relecture dans les marges (ex fol.7r)

2) Manuscrit relié aux armes de Diane de Poitiers (renseignement oral donné par M.-P. Lafitte, conservateur général au département des manuscrits de la BNF)

3) Présence, à coté de certaines enluminures, de noms de personnages servant à les identifier à la manière de légendes

Réclames partiellement apparentes

Décoration luxueuse comprenant 111 miniatures.

1.2. Pourquoi une nouvelle transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 ?

Le Pèlerinage de Vie humaine, premier volet de la trilogie des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville peut se lire dans une unique édition critique, tout comme les deux volets suivants, celle de J. J. Stürzinger réalisée dans les dernières années du XIX^e siècle³⁰. Le texte que nous livre l'éditeur dans ce premier *Pèlerinage* (PelVieS) est établi d'après le manuscrit BNF fr. 1818 (*t*), choisi comme manuscrit de base et corrigé en priorité par au moins neuf autres manuscrits³¹. Pour notifier ses interventions par rapport à *t*, l'éditeur a eu recours à un système assez complexe de marques typographiques ; mais ce procédé empêche

³⁰ Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de vie humaine*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1893.

Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de l'ame*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1895.

Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de Jhesucrist*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1897.

³¹ Cf. PelVieS *Préface*, VI-VII.

malheureusement celui qui n'est pas pleinement familiarisé avec ce système d'accéder immédiatement au texte. Les divers signes typographiques mis en place et explicités par J. J. Stürzinger dans son édition³² sont :

1) les parenthèses, qui signifient que le contenu qu'elles enferment — en tant que spécifique du manuscrit et non de l'oeuvre — doit être rejeté du poème ;

2) les crochets, qui précisent que le contenu qu'elles encadrent est un ajout au manuscrit *t* qui mérite d'être intégré au poème ;

3) l'italique, qui rend compte d'une correction au manuscrit ou, parfois, d'une résolution d'abréviation.

Or, même si ces marques répondent à une fonctionnalité précise, force est de constater qu'elles nuisent à la bonne lisibilité d'un texte déjà ponctué d'apostrophes et de trémas³³ et en rendent ainsi la lecture pénible et difficile, comme en témoignent les deux extraits qui suivent et dont le second est une copie de l'édition :

Or soies *tuit bien* entendant
 En la meson dont (sui) baiesse
Sui et Grace (Dieu) est la maistresse,
 .VI. portes sont ...
 (PelVieS 2220-2223)

Humilite (si) est le signe		—si <i>aφ</i>
De tout bon cuer et (de) benigne,		—de <i>H</i>
Qui ne porte <i>te</i>l baniere	265	t.] ceste <i>to...</i>
N'a (pas) en soi bonte entiere.		
[Et] lors li ai je respondu		Et l. <i>LM</i> , Adont <i>M¹AH¹H</i>
Si comme il m'estoit avenu		
Que d'aler estoie excite		

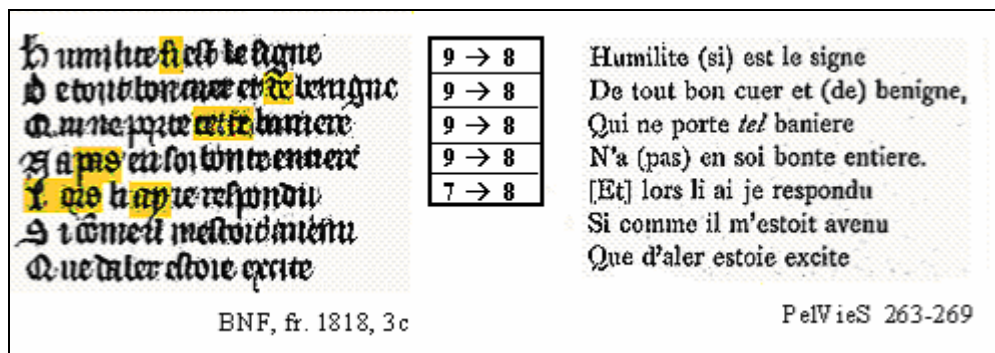
(PelVieS 263-269)

Ces interventions qui couvrent l'ensemble de la trilogie mais plus particulièrement le *Pèlerinage de Vie humaine* n'ont, toutes réflexions faites, d'autre intérêt que le respect de la règle métrique que l'éditeur cherche à appliquer au poème en prenant systématiquement en compte l'*e* final dans la mesure du vers. En effet, partant du principe que le copiste du manuscrit, qui ignore cet usage peu commun, remanie les vers féminins du texte primitif en y ajoutant une syllabe — ce qui lui permet de rétablir la métrique telle qu'elle devait être, selon lui, dans son état initial —, J. J. Stürzinger cherche à donner l'image la plus proche de ce que

³² Cf. PelVieS *Préface*, V.

³³ L'apostrophe de fin de mot à voyelle finale sert à élider cette voyelle finale devant un mot à initiale vocalique (Cf. PelVieS *Préface*, V) et le tréma à marquer que le *e* final ne s'élide pas devant voyelle initiale ou devant *h* + voyelle (Cf. PelVieS *Préface*, VI). Notons inversement que le *e* final sourd n'est pas distingué dans l'édition du *e* final fermé accentué, et ce contrairement à l'usage du français moderne et de tous les éditeurs actuels des textes médiévaux.

lui semble avoir été l'original. C'est pourquoi, en voulant améliorer le manuscrit, il restitue des vers réguliers et corrige, à son tour, le texte que lui livre le manuscrit en mettant entre parenthèses les syllabes des vers hypermétriques (vers qui comptent une syllabe de trop, 9 au lieu de 8) et entre crochets les syllabes qu'il ajoute aux vers hypométriques (vers auxquels il manque une syllabe, 7 pieds au lieu de 8) ou encore en remplaçant à l'intérieur du vers un mot par un autre qui compte le nombre attendu de syllabes pour faire un octosyllabe et dans ce cas, il signale son intervention par de l'italique. Si l'on reprend l'exemple du dernier extrait cité, on notera que *si*, *de* et *pas* sont présentés comme devant être supprimés, *tel* comme une correction au manuscrit et que *Et* est signalé comme un ajout au manuscrit. La transformation subie lors de la transcription du manuscrit apparaît clairement ci-dessous grâce à la reproduction de l'édition en regard de la reproduction du manuscrit :



Au final, le texte établi par J. J. Stürzinger est un texte composite qui emprunte à des manuscrits différents ; ainsi, au vers 263 il propose la suppression de la syllabe *si* d'après les témoins α Φ tandis qu'au vers suivant, la suppression de la syllabe *de* repose sur le manuscrit H.

En définitive, le raisonnement tenu par J. J. Stürzinger quant à la métrique du poème peut être schématisé comme suit :

Couplet de vers féminins du PelVieS vu par J. J. Stürzinger

Original :

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8

Interprétation du copiste :

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | ✕

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |

→ Correction du copiste par ajout d'une syllabe à l'intérieur du vers sur le manuscrit

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8

Interprétation de la métrique du manuscrit par J. J. Stürzinger

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9

→ Correction de J. J. Stürzinger par la suppression d'une syllabe à l'intérieur du vers ou par le remplacement en italiques d'un mot par un autre comportant une syllabe en moins

1 | 2 | (3) | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | (7) | 8 | 9

À cela on ajoutera que ce procédé a été généralisé par J. J. Stürzinger aux vers masculins hypermétriques et, qu'inversement, il recourt à l'ajout d'une syllabe supplémentaire, pour les vers qu'il juge hypométriques :

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | → 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | + une syllabe.

La syllabe supplémentaire est mise entre crochets ou en italiques, lorsqu'il s'agit d'un mot différent de celui du manuscrit *t* ; dans les vers féminins, cette syllabe est toujours intégrée à l'intérieur du vers, à tout autre endroit qu'à l'assonance.

En admettant même que par son jeu de signes typographiques l'éditeur ait trouvé un bon compromis pour livrer au lecteur le texte qu'il considère comme le plus proche de l'original, tout en signalant les spécificités propres au manuscrit ou les écarts de l'édition par rapport au manuscrit, se pose néanmoins la question de la méthodologie en vigueur pour l'établissement de ces corrections au manuscrit. L'examen détaillé du poème ainsi édité nous a permis de constater que les parenthèses tout comme les crochets favorisent des corrections injustifiées et que l'italique autorise l'intégration de données parfois fantaisistes. Cette assertion peut être confirmée par les vers 263-269 que nous venons de citer et que nous avons collationnés avec les variantes de l'apparat de l'édition (reproduit *supra* p. 11). En effet, si l'on considère que *si* n'est absent que dans deux des manuscrits régulièrement consultés, que *de* manque dans un manuscrit seulement, que *pas* semble attesté dans tous les manuscrits, que *Et* n'est présent que dans deux manuscrits alors que deux autres manuscrits portent la leçon *Adont* et que, pour finir, l'adjectif indéfini monosyllabique *tel* n'apparaît dans aucun

manuscrit³⁴, les manuscrits portant unanimement l'adjectif démonstratif dissyllabique *ceste*, qu'est-ce qui justifie les parenthèses autour de *si*, *de* et *pas*, les crochets autour de *Et* ou autorise l'introduction de *tel* en italique ? En regardant cette citation de plus près et après avoir, en outre, examiné les nombreux vers féminins auxquels l'éditeur a consciencieusement retranché ou, au contraire, ajouté une syllabe aux vers qu'il considérait comme hypermétriques ou hypométriques, il semble nettement que le *e* final ne compte pas partout dans la mesure du vers si bien qu'en voulant régulariser la métrique pour la rendre stable, J. J. Stürzinger transforme le texte du manuscrit en un poème à forme fixe. Nous croyons, et en cela nous suivons G. Roques³⁵, pouvoir affirmer que J. J. Stürzinger applique à la première version du *Pèlerinage de Vie humaine* la règle métrique que Guillaume de Digulleville pratique pour les vers féminins, avec une certaine souplesse cependant, seulement 25 ans plus tard, dans la seconde version de son texte (= *PelVie* 2).

À présent, nous passerons rapidement en revue les difficultés liées à l'exploitation de la seule édition actuellement disponible, celles qui nous ont motivée à entreprendre la transcription du manuscrit BNF fr. 1818. Pour ce faire, nous commencerons par examiner les inconséquences du système de marquage typographique précédemment abordé, pour finir avec les libertés prises en cette fin de siècle par rapport au manuscrit de référence.

1.2.1. Examen critique des marques typographiques de l'édition J. J. Stürzinger

Parenthèses

Comme indiqué plus haut, J. J. Stürzinger considère que les lettres, syllabes ou mots inscrits entre parenthèses relèvent d'incohérences sémantiques, grammaticales ou métriques (*Préface* V, 1) imputables non pas à l'auteur, mais plus vraisemblablement à un copiste négligent. Par ce procédé, l'éditeur veille à maintenir la leçon du manuscrit tout en suggérant de faire abstraction, à la lecture, de ces éléments 'en trop', apparemment fautifs, qui rendent le vers hypermétrique. Mais l'effet obtenu par ces retouches multiples, destinées à rendre la métrique recevable, est de dénaturer le texte en même temps qu'elles nuisent à sa compréhension. Notons aussi que si ces interventions s'appuient quelquefois sur des variations recensées dans l'apparat où sont régulièrement répertoriés environ neuf des plus de 65 copies de cette rédaction du *Pèlerinage de Vie humaine*³⁶, elles sont néanmoins bien souvent uniquement le fait de l'éditeur et sont donc purement arbitraires et forcément discutables. Nous citerons pour preuve, outre nos remarques au sujet des vers 263-269, (voir *supra*, p. 10) l'exemple suivant :

³⁴ Ce que J. J. Stürzinger note par le signe *to* après la variante (*Cf. PelVieS*, 2, note en bas de page).

³⁵ Roques 2008, 311.

³⁶ *Cf. Veysseyre*, 315.

Quë en vous n'ait (nulle) ruderie,
(Ne) cruaute ne felonnie.
(PelVieS 605-606)

Notons ici qu'en plus du fait que l'éditeur part du principe que le *e* final à l'assonance doit être partout tonique, il considère que dans le premier vers le *e* de *Que* devant voyelle initiale ne s'élide pas, ce qu'il marque par un tréma ; il estime donc le vers à 10 syllabes au lieu de 8. Pour remédier à cette situation et restaurer l'octosyllabe, il lui faut retrancher deux syllabes ; or l'unique solution envisageable pour la cohérence sémantique du vers, celle que retient finalement J. J. Stürzinger, est d'écarter *nulle*, bisyllabique, qu'il place entre parenthèses. De même, au second vers du couplet, il tient *felonnie* pour quadrisyllabique si bien que le vers totalise 9 syllabes ; en excluant la syllabe *Ne* à l'aide de parenthèses, il restitue, là encore, ce qui lui semble être la bonne métrique. Ce genre d'opérations est observable tout au long de l'édition du *Pèlerinage de Vie humaine* et, plus généralement, bien qu'à un moindre degré, en raison du changement de la règle métrique que nous venons d'évoquer, dans l'édition de l'ensemble de la trilogie. Toutefois, devant la fréquence non négligeable de ce type de vers, métriquement irréductibles, apparemment hypermétriques dans la *Vie humaine*, il semble qu'il faille accepter que le *e* final reste parfois muet, le poète n'ayant certainement pas appliqué la règle qu'il s'était faite avec la rigueur que J. J. Stürzinger veut lui attribuer. Nous reprenons donc volontiers pour nous les propos de G. Roques³⁷ selon qui « il est fort peu probable que ce soit le copiste du manuscrit qui ait modifié si radicalement la métrique du texte qu'il copiait ». C'est pourquoi, en reconsidérant le couplet que nous venons d'examiner sous ce nouvel angle, nous croyons pouvoir avancer qu'il faut lire conformément au manuscrit :

Que en | vous | n'ait | nu | lle | ru | de | rie,
Ne | cru | au | té | ne | fe | lo | nnie

On peut signaler aussi que les parenthèses les plus usuelles portent sur des monosyllabes comme par exemple la conjonction *et* (208 fois³⁸), le pronom *je* (199 fois) et l'adverbe *com(me)* (21 fois). Dans le cas particulier de *et*, l'ajout de parenthèses engendre l'ajout simultané d'une virgule antéposée, ce qui montre clairement que pour l'éditeur un élément entre parenthèses est un élément supprimé. Un autre inconvénient lié à cette présentation réside dans le fait qu'elle est équivoque et peut donner lieu à des interprétations parfois contradictoires comme on peut le constater au vers 9927 qui porte : « Ceste main est (es)tenderresse ». Laquelle des deux possibilités offertes par le mot partiellement transcrit entre parenthèses le lecteur devra-t-il choisir ? Doit-il conserver *estenderresse* ou se plier à la volonté de l'éditeur qui lui suggère de lire *tenderresse* ? Même des spécialistes comme

³⁷ Roques 2008, 309.

³⁸ Au vers 118, la suppression de *et* a pour effet de transformer la catégorie grammaticale de *souffraiteux* : l'édition en fait un substantif alors qu'il s'agit d'un adjectif dans le manuscrit.

Tobler et Lommatzsch nous laissent entrevoir leur hésitation puisque, à l'intérieur d'un même volume de leur dictionnaire, on peut lire, concernant ce vers, *estenderresse* (III, 1376, s.v. *estenderresse*) à côté de *tenderresse* (III, 1595, s.v. *faiseresse*). Or, la seule chose qui soit sûre — nous l'avons vérifié —, c'est que le manuscrit porte sans conteste *estenderresse*, une leçon par ailleurs corroborée par l'absence de variante dans l'apparat de J. J. Stürzinger. L'examen d'un certain nombre de citations du *Pèlerinage de Vie humaine* reproduites dans ce dictionnaire, qui y renvoie régulièrement, nous a permis de constater que non seulement les parenthèses de l'édition sont reproduites plus ou moins fidèlement mais, qu'en outre, ces lexicographes se plient plus ou moins rigoureusement à la valeur que l'éditeur leur confère. Ces parenthèses peuvent aussi bien être reproduites dans TL (II, 1593, s.v. *desforreler* : « ... (Ot) s'espee [4380] » tout comme elles peuvent disparaître sans plus de façon (TL. VII, 462, s.v. *pastel* : « les pasteaus » au lieu de « (les) pasteaus » [107] et au vers 546 de l'appendice que nous n'étudions pas ici³⁹, TL VI, 996, s.v. *oficiere*, enregistre « erent » ce que l'édition note « er(oi)ent »). Cette hésitation dans le traitement des parenthèses n'est cependant pas sans incidence sur l'étude du lexique, et, pour commencer sur celle qui est relative à la nomenclature de l'oeuvre. Là encore la consultation de TL nous met en garde contre le danger qu'il peut y avoir à utiliser l'édition telle quelle. En effet, si nous prenons pour exemple des préfixés commençant par un élément entre parenthèses, on constate que TL procèdent d'une façon qui n'est pas toujours cohérente. Ainsi « (en)bouclée » attesté au vers 11207 de l'édition est-il transcrit « enbouclée » dans leur dictionnaire et traité sous l'entrée *embocler* (III, 53) tandis que « (en)fardellees » du vers 7220 est intégré tel quel, avec les parenthèses, à l'article *fardeler*⁴⁰ (III, 1635) alors qu'il existe une entrée *enfardeler* sous laquelle on notera que l'unique citation est justement un extrait du *Pèlerinage de Vie humaine* où l'on peut lire *enfardelees* (III, 325). On ajoutera, pour finir, que ces quelques exemples reflètent parfaitement le fonctionnement des parenthèses à l'échelle du texte et le recours à l'apparat de l'édition nous montre clairement que, parmi toutes les solutions retenues aux vers 107, 263-269, 4380, 7720, 9927 et 11207, il n'en est aucune qui figure dans cet apparat.

1.2.1.2. Crochets droits

Les lettres, syllabes ou mots encadrés par des crochets droits matérialisent les ajouts que l'éditeur fait au manuscrit soit pour améliorer des leçons jugées fautives (les lettres manquantes d'un mot, les omissions de la barre de nasalité, etc.) ou morphologiquement ou sémantiquement inacceptables, soit, et c'est le cas le plus fréquent, pour corriger la métrique des vers tenus pour hypométriques. Ces crochets sont d'un usage bien moins fréquent que les

³⁹ Nous écartons de notre lexique des *Pèlerinages* l'ensemble des appendices publiés en annexe de chacune des éditions, car certains de ces textes ne semblent pas devoir être attribués à l'auteur mais sont à considérer comme des compositions de copistes (cf. Veyseyre, 321 en ce qui concerne PelVie). Nous y avons cependant relevé un certain nombre de lexies intéressantes dont certaines feront l'objet d'une publication.

⁴⁰ *Fardeler* semble attesté à partir du début du XIV^e s. (cf. GD III, 722c).

parenthèses comme nous le montre la comparaison avec les monosyllabes retenus au paragraphe précédent : [et] n'est attesté que 7 fois, [je] 4 fois et com[me]⁴¹ 3 fois. S'il est relativement aisé de concevoir la mise en œuvre des suppressions de syllabes ou de mots à partir du manuscrit, il semble plus difficile d'imaginer le mécanisme qui permet à l'éditeur d'introduire des éléments nouveaux dans son texte de référence. D'où J. J. Stürzinger tire-t-il ses ajouts au manuscrit de base ? Sa préface (V, 2), répond à notre interrogation : les lettres ou mots entre crochets proviennent des leçons d'autres manuscrits ou de corrections conjecturales. Après avoir examiné un nombre significatif de ces éléments placés entre crochets, nous pouvons affirmer que la plupart de ces interventions sont, en effet, des lectures corroborées par d'autres manuscrits qui portent de meilleures leçons, mais qu'il en est un nombre non négligeable qui relèvent de simples conjectures qu'aucun manuscrit n'appuie. Ces propos peuvent être illustrés par les quelques exemples suivants où sont présentées d'abord les corrections qui reposent sur les autres témoins, puis celles qui sont purement conjecturales

- Corrections d'après d'autres témoins.

Au vers 996 qui porte le passage : « Et avec li la [me] mena », la leçon *me* nous semble tout à fait pertinente puisqu'elle permet nettement d'améliorer le sens du texte et, qu'en outre, c'est la leçon majoritaire des autres témoins. Ce genre d'intervention se répète assez souvent dans la *Vie humaine*, mais J. J. Stürzinger a un peu trop tendance à marquer une préférence pour les autres témoins plutôt que de suivre son manuscrit de base lorsque ceux-ci se conforment à une métrique régulière. En effet, comme on peut le vérifier dans les quelques exemples qui suivent, on peut observer que ce choix n'est pas toujours justifié et n'apporte que rarement un réel avantage sur le plan linguistique. Ainsi les syllabes *i*, *mont* et *ci* des vers 143, 163 et 510 ont-elles été ajoutées au texte source, alors qu'elles n'apportent rien au sens et que les leçons du manuscrit de base sont également celles de la majorité des autres témoins. On citera encore trois autres exemples qui nous amènent à la même conclusion :

1) Au vers 1461 J. J. Stürzinger corrige *nu* en *nu[l]*, or seuls 5 manuscrits attestent *nul*, deux autres portent *vu* ce qui laisse supposer une mélecture pour *nu*⁴², l'ajout de *l* est cependant inutile car on peut y voir soit une dissimilation du *l* liée à la présence de *tel* (*nu(l) tel*, soit une graphie pour *nul* identique à celle des patois modernes d'une zone septentrionale (Belgique, Picardie, Normandie) et de la Bourgogne (Cf. FEW 7, 232a) ;

2) au vers 893, c'est le verbe *estre* qui est ajouté après *semble* là où le manuscrit donne : « Bien semble ·I· courtil fermé », nous pensons que, même si 11 manuscrits portent cette leçon *estre*⁴³, il faut lui préférer le texte de notre manuscrit étant donné que ce dernier porte par ailleurs *sembler* + article + substantif (1691) et *resemblent* + article + substantif (11639), mais que nulle part on n'y lit : *semble estre* + article + substantif.

⁴¹ On peut penser que cette forme longue n'est qu'une simple variante graphique de la forme brève *com*, due peut-être au copiste qui a pu mémoriser le texte qu'il copiait sans prêter une attention réelle à la forme de l'original dont il restitue mentalement la prononciation bisyllabique ou monosyllabique. Cette fréquente alternance de forme fonctionne dans les deux sens.

⁴² *PelVie* 2, 1867, porte : « Onque ne fu veu tel disner ».

⁴³ *PelVie* 2, 1202, porte : « Aussi com est chastel ou tour ».

- Corrections conjecturales

Au vers 141 on lit : « [Mains] moines noirs et blans et gris » où *Mains* n'améliore pas le sens par rapport au manuscrit, mais le nuance. Ici l'ajout du mot n'a qu'une seule fonction : celle de rétablir la métrique ; mais, comme seul le manuscrit BNF, fr. 376 (c.1425-1450)⁴⁴ atteste cette leçon, elle n'est pas acceptable. Pas plus acceptable n'est la syllabe *i* ajoutée au vers 9046 devant *ci*, pour former l'adverbe *ici* qui n'est attesté par aucun manuscrit et semble purement arbitraire.

Il est à craindre que ces mots dont la liste serait trop longue à développer (p. ex. : *i* (506), *je* (1299), *toi* (4734), *pas* (8064), etc.) soient uniquement attribuables à l'éditeur. Excepté quelques cas où les témoins corrigent effectivement une leçon manifestement fautive, il eût été souvent préférable de garder la leçon du manuscrit — ni meilleure ni moins bonne que celle des autres manuscrits — plutôt que de transformer le texte à l'aide de ces autres leçons ou, ce qui est plus répréhensible, à partir de formes purement conjecturales.

1.2.1.3. Italiques

L'italique rend compte des lettres et mots qui ont subi une transformation quelconque par rapport au manuscrit de base, en particulier les résolutions d'abréviations et les corrections au manuscrit, parmi lesquels, tout comme pour les crochets, il en est qui proviennent de variantes de manuscrits, d'autres de corrections conjecturales. Un examen approfondi des éléments en italique nous a permis de constater que, mis à part l'italique des abréviations, ce procédé, destiné surtout à corriger les fautes de prosodie, est purement arbitraire dans la mesure où les manuscrits témoins n'autorisent que rarement les remaniements que l'éditeur impose au manuscrit. Ce constat peut être étayé par les quelques exemples qui suivent : au vers 10434 on lit : « Qui *a taster* vins se(ntre)mete » tandis que le manuscrit porte : « Qui dessaier vins s'entremete », or l'ensemble des manuscrits répertoriés dans l'apparat porte la leçon *dessaier* de notre manuscrit ; la seconde version du *Pèlerinage*, porte, au vers 8586, la leçon *a essaie* proche de celle de notre manuscrit. De même, au vers 2712, la leçon *Au bout de* commune à tous les manuscrits est remplacée par *Dessus* que ne livre aucun manuscrit, ce qui nous conduit à lire : « Quar elle (s') estoit acoutee *Dessus* la table parée » au lieu de « Quar elle s'estoit acoutee Au bout la table parée » du manuscrit, ce qui, sémantiquement, ne revient pas exactement au même⁴⁵. Le recours à l'italique incite par ailleurs l'éditeur à pratiquer, pour bon nombre de vers métriquement fautifs, des inversions de mots, de vers ou de phrases qui lui permettent de restituer des vers réguliers. Ce procédé est même mis en application alors que les autres manuscrits s'accordent avec le manuscrit de base, comme on peut le voir dans les deux exemples suivants :

⁴⁴ Cf. *PelVieS*, errata, p. VIII*.

⁴⁵ Dans ses errata, J. J. Stürzinger propose de remplacer *Dessus* par *Pres de* (cf. *PelVieS* VII), leçon que l'on trouve au vers 2893 du *PelVie2* transcrite par Ph. Maupeu.

Fourrel et renger mains grevable
Cuidoie bien avoir sans fable

BNF, fr. 1818, fol. 39d



Renge et fourrel mains grevable
Bien cuidoie avoir sans fable

PelVieS 4435-4436

Qui microcosme ou petit monde
Est apelé, lever les vens

BNF, fr. 1818, fol. 78b



Qui microcosme *se nomme*
Ou petit monde, lever (les) vens

PelVieS 8868-8869

En ce qui concerne le second extrait, on notera, en outre, que la leçon *se nomme*, introduite pour former une rime plus convenable à *omme*, n'apparaît dans aucun manuscrit et qu'au contraire *Est apelé* est signalé dans l'apparat comme étant la leçon commune à tous les témoins. Ces remaniements qu'aucun manuscrit témoin ne justifie, y compris en tenant compte de la seconde version du texte, soulèvent la question de la paternité de certains mots qu'on ne peut, tout compte fait, qu'attribuer à l'éditeur lui-même.

Pour résumer et illustrer tout ce que nous venons de signaler dans les lignes qui précèdent aux sujets des trois types de marquage, nous relevons quelques exemples-types des principaux remaniements que l'éditeur a effectués sur le manuscrit de base. Certains d'entre eux sont d'ordre grammatical, d'autres d'ordre lexical.

1.2.2. Aperçu des principaux types de remaniements de l'édition J. J. Stürzinger

1.2.2.1. Remaniements d'ordre grammatical

• Remplacement du singulier par le pluriel pour former une syllabe supplémentaire

vers	Édition J. J. Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits ⁴⁶
4579- 4580	Que ma parole soit fable Ou qu'elle soit decevable ?	Que mes paroles soient fables Ou qu'elles soient decevables ?	pluriel partout
11532-11533	L(es)' escripture(s) corrigiee(s) Soi(en)t du tout ou despeciee(s).	Les escriptures corrigiees Soient du tout ou despeciees.	pluriel partout

⁴⁶ Nous prenons aussi en compte, ici et dans les tableaux suivants, les errata de l'édition et *PelVie2*.

- **Remplacement d'une forme verbale par une autre, plus archaïsante pour réduire le compte des pieds d'une syllabe**

Édition J. J. Stürzinger	BNF, fr. 1818
ert (24 occurrences)	estoit (24 occurrences)

L'apparat de l'édition signale pour chacune de ces occurrences que *estoit* se trouve dans tous les manuscrits répertoriés ; *ert* n'est attesté que par un seul témoin aux vers 7906, 11675 et 12664 (ce dernier présente aussi les variantes *avoit* et *est* dans deux autres manuscrits). Le remplacement de *estoit* par *ert* ne trouve aucune justification valable, d'autant plus que le manuscrit ne fournit aucune attestation de *ert*.

- **Remplacement d'un temps par un autre pour réduire le compte des pieds d'une syllabe**

vers	Édition J. J. Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits
7964	ot	avoit	avoit (partout) ⁴⁷
8194	set	savoit	savoit (partout)
10864	euvre	ouVERRAI	ouVERRAY ⁴⁸ (partout, 1 ms. : ouVERAY)
11338	o	avoie	avoie ⁴⁹ (partout)
11839	pourront	pourroient	pourroient (partout, 1 ms. : pourront) ⁵⁰
11840	vourront	voudroient	vourroient (partout, 1 ms. : voudront) ⁵¹
12781	faut	faudra	faudra (partout)
13010	veullies	vousissiez	vousissies (partout, 1 ms. : weullies)

On notera, d'après l'apparat, que *set*, *euvre*, *faut* et *vourront* ne relèvent d'aucun manuscrit et que *weullies* (transcrit à tort *veullies*) et *pourront* ne sont que des variantes de manuscrits isolées.

⁴⁷ Y compris le manuscrit BNF, fr. 377, (cf. *PelVieS*, errata et *PelVie2* 9804).

⁴⁸ Notons que J. J. Stürzinger intervertit volontiers *i* et *y* ce qui, bien qu'incorrect, ne change rien à la grammaticalité des mots.

⁴⁹ V. note précédente.

⁵⁰ Dans ses errata J. J. Stürzinger propose de lire au lieu de *Mes piez tenir ne se pourront : tenir je ne me pourroie*, d'après le manuscrit BNF, fr. 377.

⁵¹ Dans ses errata J. J. Stürzinger propose de lire au lieu de *De voleter ne ne voudroient : Mes De voleter ne vourroie*, d'après le manuscrit BNF, fr. 377.

1.2.2.2. Remaniements d'ordre lexical

- Remplacement d'un lexème par un autre d'une (ou plusieurs) syllabe(s) en moins

vers	Édition J. J. Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits
7360	paree	afublee	afublee (partout, 2 mss : affublee / afulee)
7705	gorgete	belle gorge	belle gorge (partout)
8129	rois	princes	princes (partout)
8960	tuoient	occioient	occioient (partout)
9492	celee	diffamee	diffamee (partout, 1 ms. : celee)
9966	sains	garis	garis (partout, 1 ms. : Et de ma main en brieve heure)
10349	drois	raison	raison (partout)
13209	bon sens	science (lire science)	science (partout : 3 mss : sciences)
13282	treu	amigaut	amigaut (partout : 1ms. : amugot , 1 ms. : treu)
4541 / 5934 6936 / 8260 9735/ 10314	rien	chose	chose (partout)

Dans ce tableau, qui n'est qu'un bref aperçu des nombreux remaniements au manuscrit de base, seuls *bon sens* et *treu* sont effectivement attestés, quoique d'une manière non représentative, par d'autres manuscrits. Les autres mots inscrits dans la deuxième colonne proviennent pour la plupart — nous avons trouvé cette information grâce à la transcription de Ph. Maupeu — de la seconde version (*PelVie 2*) du poème (*paree*, vers 9296, *roys* et non *rois*, 9923, *tuoient*, 10634, *celee*, 11366, *sains*, 11746, *treu*, 17310) ou d'une source inconnue (le vers correspondant au vers 10349 du *PelVie* manque dans *PelVie 2* et *chose*, à deux exceptions près, qui présentent des leçons totalement différentes [vers 6450 et 8480], se lit partout comme dans les autres manuscrits [*PelVie 2*, 5850, 10046 et 11535]); dans ces derniers cas, il faut voir, là encore, des corrections de l'éditeur qui modifie sans scrupule (le mot *gorgete*, retenu au vers 7705, n'est en fait qu'un aménagement à *gorgerete* du *PelVie 2*, 9569 qui compte une syllabe de trop). On pourrait ajouter à cette énumération les substitutions récurrentes telles que (*au*← *à son* ; *nul*←*aucun* ; *dont* ← *de quoi* ; *du*←*de ce, de son* ; *ens*←*dedens* ; *jel, nel, sel*←*je le, ne le, se le* ; *com*←*selonc* ; *la* ← *celle, ceste* ; *sur*←*dessus*, etc.).

- **Remplacement d'un lexème par un autre d'une (ou plusieurs) syllabe(s) supplémentaire(s)**

vers	Édition J. J. Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits
9506	mont	assez	assez (partout, 1 ms. : mont)
9827	crochet	croc	croc (partout)

Là encore, les mots de l'édition proviennent d'une source inconnue (ont été vus également les errata de l'édition et la seconde rédaction du *Pèlerinage*, où on lit vers 11380 : *A soudre aus signeurs aroient* et 11623 : *C'est i. croc crocé et 's'.*). On constatera, que ce type de remaniement est peu utilisé par l'éditeur qui lui préfère la suppression de syllabes dans des parenthèses.

Pour clore ce chapitre, nous retiendrons en guise de remarque générale, que ces trois marques typographiques, augmentées de signes diacritiques tels que le tréma sur le *e* final tonique devant une voyelle initiale et l'apostrophe d'élision, sont la preuve du souci de l'éditeur quant à la métrique, associé à la volonté de signaler toute intervention par rapport au manuscrit, mais ce système, certes très cohérent, est souvent inapproprié et beaucoup trop complexe. Il est si complexe que l'éditeur lui-même s'y perd de temps à autre si bien que les notations ne sont pas toujours aussi scrupuleusement respectées qu'il le donne à entendre. Par exemple :

- 1) il omet les parenthèses de certains éléments supprimés (5889 : « tous », on attend (tous)) ;
- 2) il omet les crochets de certains éléments ajoutés (342 : « tu », on attend : [tu]);
- 3) il omet un certain nombre d'italiques pour les abréviations résolues (1744 : « apertient », on attend *apertient*, 1759 : « connut », on attend *connut*) ou pour les éléments modifiés (7377 : « trop » au lieu de *assez* dans le manuscrit, on attend *trop*) et l'on peut également observer le phénomène inverse : des parenthèses, des crochets, des italiques là où il ne devrait pas y en avoir : « i(l) », manuscrit : *y* (185), « sequest[r]er », manuscrit : *sequestrer*, (6192), « *permentiers* », manuscrit : *parmentiers* (9535).

Après avoir passé en revue les principaux types de remaniements sciemment introduits par l'éditeur, nous examinerons ceux qui sont directement imputables à la pratique de l'édition telle qu'elle était appliquée à la fin du XIX^e siècle.

1.2.3. Interventions de l'éditeur dans sa transcription

Nombreuses sont les libertés que s'accorde l'éditeur dans la transcription du manuscrit car il y a glissé autant de traits archaïsants que d'innovations teintées de modernisme. Ces modifications par rapport au manuscrit, dans la mesure où elles ne sont pas nécessairement recherchées par l'éditeur mais plutôt le résultat d'interventions hâtives hypercorrectrices liées

à une bonne connaissance de la langue ancienne, produisent un texte remanié assez différent de celui du manuscrit. Tout comme ses contemporains qui sont davantage tournés vers l'aspect culturel des textes que vers leur authenticité dans la forme des propos, qui est volontiers modernisée au goût du jour ou, au contraire, faussement archaïsée, J. J. Stürzinger s'attache davantage au contenu, à la compréhension et à la structure du poème qu'aux détails de forme et au respect du manuscrit, ce qui hélas ne permet pas de rétablir le meilleur texte. Ces transformations concernent surtout la graphie : on note de multiples alternances de lettres de prononciation identique. Les plus fréquentes sont les suivantes :

1) *s/z* (*apres* ← *aprez* (14) ; *sans* ← *sanz* (598, 614, 682) ; *tous ceus* ← *touz ceus* (309) et les formes verbales *-es/-ez trebuchiez* ← *trebuchies* (333) ; *meslez* ← *mesles* (775) ;

2) *i/y* (*vy* ← *vi* (113) ; *moi* ← *moy* (290) ; *roi* ← *roy* (321).

Dans les deux prochains paragraphes, nous ferons la liste des deux types d'interventions récurrentes : les archaïisations et les modernisations.

1.2.3.1. Archaïisations

Pour l'essentiel, ce type de retouches au manuscrit appartient plutôt au domaine graphique, même s'il concerne également, quoique dans une moindre mesure, la morphologie verbale ou la morphosyntaxe. On citera pour preuve l'exemple du suffixe *-age* que l'éditeur, sur les 22 occurrences du texte, transcrit partout *-aige*, alors que le manuscrit n'atteste qu'une seule fois la forme palatalisée ; à l'inverse cependant *visaige* (vers 8402) est transcrit à tort par *visage*. Sur le plan morphosyntaxique, on peut s'étonner du maintien massif de la déclinaison bicasuelle. Pour s'en convaincre, on citera les exemples de *Diex* (cas sujet et vocatif) attesté 41 fois (et une fois sous la forme *Dieux*), *sire* (vocatif et cas sujet) attesté 11 fois, parallèlement à *seigneur* (utilisé indifféremment), réellement attestés dans le manuscrit, à trois exceptions près (*Diex* a 39 occurrences, *Dieux* aucune). On citera aussi la marque *s/z* du cas sujet singulier qui, bien que présente dans le manuscrit, a tendance à proliférer dans l'édition (*arbres* ← *arbre* (5973) ; *aucuns* ← *aucun* (12120) ; *chascuns* ← *chascun* (180, 8704, 13156) ; *nus/nuz* ← *nu* (180, 197, 8476) ; *riens* ← *rien* (6011, 8103, 13424). Nous citons, sous forme de tableau mettant l'édition en regard du manuscrit, un échantillonnage auxquelles ont été ajoutées les graphies étymologisantes :

Collation du manuscrit avec l'édition : archaïsmes		
	BNF, fr. 1818	Édition
1d	passage	v. 88 passage
2d	chascun ... nus	v. 180 Chascuns ... nus
3a	Nulz	v. 197 Nulz
3b	coronne	v. 243 coronne
6a	loingnemēt	v. 547 oingnement
6b	traictiez ... doucement	v. 609 traictiez ... doucement
9a	tieng	v. 886 tieng
9b	veult	v. 910 veult
10a	haultaine	v. 987 haultaine

Cette énumération ne gagnerait pas à être davantage enrichie, nous signalerons simplement que ce phénomène est très fréquent (ajoutons juste : *tormente* ← *tourmente* (10954) et *temptacion* ← *temptation* (11702)) et nous noterons la forte propension aux graphies étymologisantes (*oultrage* ← *outrage* (10444) ; *alaicte* ← *alaite* (13331)).

1.2.3.2. Modernisations

Comme pour les archaïsmes, les modernisations touchent essentiellement la graphie. On retiendra l'exemple marquant de la conjonction « mais », généralement noté *mes* dans le manuscrit, plus rarement *mais* ; or, c'est cette dernière graphie qui est la plus souvent transcrite dans l'édition puisqu'elle se lit 128 fois et que le manuscrit n'en comporte que 13 occurrences. On retiendra aussi l'exemple de *aventure* attesté 8 fois dans l'édition tandis que le manuscrit porte partout *avanture*, à l'exception peut-être du vers 5285⁵². Sur le plan morphosyntaxique, on peut signaler que sur les 14 occurrences de *lui* de l'édition, seuls 5 sont attestés dans le manuscrit qui porte partout ailleurs *li*. Donnons, selon le modèle retenu pour les archaïsmes, quelques exemples de modernisations :

⁵² La finale *-enture*, corrigée sur grattage laisse supposer une seconde main postérieure.

Collation du manuscrit avec l'édition : modernisations		
	BNF, fr. 1818	Édition
1 d		v. 71 prince
2 a		v. 96 mais
3 a		v. 201 peu
3 a		v. 212 Avroie
3 a		v. 221 maison
5 d		v. 511 maistre
6 d		v. 621 lui

Parmi les nombreux autres exemples nous noterons encore des modernisations du type *ange* ← *angre* (11749) ; *forme* ← *fourme* (8211) ; *vierge* ← *virge* (1634).

Si la plupart de ces divers remaniements, non signalés en tant que tels par l'éditeur, concernent principalement la graphie des mots et n'interfèrent pas avec les unités lexicales à proprement parler, celles qui touchent à la morphologie en perturbent l'étude dont la vision est faussée.

1.2.4. Conclusion

En conclusion, on peut dresser le constat que cette édition, peu lisible pour le profane, est somme toute peu fidèle au manuscrit BNF, fr. 1818 choisi par J. J. Stürzinger comme manuscrit de base et présente de trop nombreuses faiblesses. Il suffit, pour se convaincre des disparates entre l'édition et le manuscrit, d'observer la reproduction d'une page de l'édition (vers 6337-6370) que nous avons mise en parallèle avec le manuscrit (folio 56b-56c) ; les 22 remaniements repérés y ont été surlignés pour plus de visibilité.

Donques dist raison uoiz tu biē
 Q'ie ne t'ai menti de rien
 Q'le cors est ton aduersaire
 A tout le bien que tu ueuz faire
 Certes dis ie il est ainsi
 Je le uoi bien uie merai
 Mes dites moy encor a mot
 Pour quoy de moy il est pl' fort
 Ou pour quoy aussi fort com li
 Je ne puis estre ne ne sui
 Plus fort dist elle n'est il pas
 Mes uiaice tu ne le pnes pas
 En son pais com tu seroies
 U tien se tu i estoies
 Chascun est fort sur son fumier
 Et en sa terre se fait fier
 Il est ia en son pais
 Sur son fumier et son fiens mis
 Si en est contre toy plus fort
 Et plus fier et de plus grant port
 Mes saure pt tu le tenoies
 En ton pais plus fort seroies
 La ne pourroit il resister
 A toi de rien ne contraiter
 Non pas que ce a te die
 Pour toi metre en fetardie
 Que uueille dire que mater
 Ne le puisses et supplanter
 Or se tu ueus sur son fumier
 Se riens tu sez de l'eschequier
 Tu li feras eschech et mat
 Ja n'i metra tant de debat
 Pou a boire et pou a mengier
 Pou reposer bien traueillier

Donques, dist Raison, voiz tu bien
 Que je ne t'ai menti de rien,
 Que le corps est (ton) aduersaire
 A tout le bien que (tu) ueuz faire."—6340
 "Certes, dis jē, il est ainsi,
 Je le voy bien, vostre mercy.
 Mais dites moy encore un mot
 Pour quoy de moi il est plus fort
 Ou pour quoy aussi fort com li 6345
 Je ne puis estre ne ne sui ?"—
 "Plus fort, dist elle, n'est il pas,
 Mais vaincre tu ne le pnes pas
 En son paÿs com feroies 6350
 U tien, se tu i estoies.
 Chascun est fort sur son fumier
 Et en sa terre se fait fier.
 Il est icy en son paÿs,
 Sur son fumier et son fiens mis,
 Si en est contre toy plus fort 6355
 Et plus fier et de plus grant port ;
 Mais s'autre part (tu) le tenoies
 U tien, tu plus fort seroies.
 La ne pourroit il resister
 A toy de rien ne contraiter, 6360
 Nom pas que ce cy te die
 Pour toi metre en fetardie,
 Que vueille dire que mater
 Ne le puisses et supplanter,
 Quar se tu veus, sur son fumier, 6365
 Se riens tu sez de l'eschequier,
 Tu ly feras eschech et mat,
 Ja n'y fera tant de debat.
 Pou aboire et pou amengier,
 Pou reposer, bien traueillier 6370

(cliché de la BNF)

Ajoutons que dans ses errata (p. VII* à VIII*), J. J. Stürzinger, propose soit de transposer les parenthèses et les crochets qui affectent les syllabes de certains vers de son édition à d'autres syllabes de ces mêmes vers, soit de remplacer le texte initial par un texte différent. Dans le premier cas, le déplacement des signes typographiques peut être le résultat

d'une réflexion nouvelle (vers 2556 : *Par les oustis (de) penitance* doit remplacer *Par (les) oustis de penitance* ; vers 4886 : *Par son (droit) non et apellee* doit remplacer *Par (son) droit non et apellee*) ou d'une comparaison avec d'autres manuscrits (vers 2050 : *Gard(ienn)e de l'ille celee* doit remplacer *Gardienne (de) l'ille celee* ; vers 2915 : *(Quar) bien se douta que blasmee* doit remplacer *Quar (bien) se douta que blasmee*, d'après les manuscrits BNF, fr. 377 (c.1395) et BNF, fr. 12466 (XV^e s.) que J. J. Stürzinger a vraisemblablement utilisés comme manuscrits de contrôle [cf. *PelVie* 2, 917, 2292 et 3088]). Dans le second cas, celui où J. J. Stürzinger propose de remplacer le texte de l'édition par un texte meilleur, le texte nouveau est pour l'essentiel emprunté, comme l'indique l'éditeur au manuscrit BNF, fr. 376 ou, plus rarement et sans que cela n'ait été formulé clairement, d'après les manuscrits BNF, fr.377 et BNF, fr. 12466 (vers 4139, *Et contre tel pautonniere* (= *PelVie* 2, 5452) doit remplacer *Si ques vers tel pautonniere*).

On peut conclure de ce survol que l'ensemble des remaniements, qu'ils soient voulus ou non par l'éditeur qui souhaite, par le jeu des marques typographiques, satisfaire à une métrique rigoureuse, a pour effet de dénaturer le texte qu'ils dégradent au point

1) d'en transformer le style (vers 10303-10304 : « *Saches bien* que sui leur mere *Qui quē* ait este leur pere » au lieu : « Tu dois savoir que sui leur mere *Quiconques* ait este leur pere » dans le manuscrit⁵³) ou

2) d'en modifier la teneur ((Re)garde (686)⁵⁴ ; cloch(et)es (11523) ; [En]contre (2982)⁵⁵, on y ajoutera le vers 2712 cité *supra*, p. 17).

La présence des parenthèses ou des crochets rend le texte inintelligible⁵⁶ au point d'embrouiller le lecteur (on rappellera l'exemple d'*enfardeler* qui a donné lieu à deux entrées distinctes dans TL., voir *supra*, p. 15) ou de forger des mots par ailleurs absents du texte de Guillaume tels que : *(Ap)partenant* (5678), *(ap)pertient* (645), ou encore inconnus de la littérature française. La forme *chetaine* que propose l'éditeur au vers 7496, lorsqu'il transcrit *che(ve)taine*, ne semble pas attestée et *donresse* (*don(ner)resse* au vers 2630 de l'édition), attesté sous *donerresse* par T-L III, 2019, n'est en fait pas, comme le laisse croire T-L, une forme attribuable à Guillaume de Digulleville, mais seulement une variante isolée du manuscrit Lyon BM 768 (XIV^e s.). Et l'on notera que *coint(er)elle* de l'édition (7643), bien qu'attesté dans deux manuscrits (BNF, fr. 1645 [c.1350] et BNF, fr. 1141 [XV^e s.]), est repris sous la forme *cointerelle* dans T-L (III, 543, s.v. *cointerel*), alors que, au contraire, c'est la variante *conduierresse* (London BL Add. 22594 [c.1380]⁵⁷) que T-L III, 666 préfère à *conduiserresse*, pour la lecture *condui(sser)resse* de l'édition (7495), et cela en dépit du fait

⁵³ *PelVie* 2, 8469-8470 : *Saches que je sui leur mere Quiconqu'ait esté leur pere.*

⁵⁴ *PelVie* 2, 968 : *Regarde.*

⁵⁵ Dans (Re)garde aussi qu'elle est crocue *PelVie* 2, 3141 : *Courouçant moy et Nature.*

⁵⁶ On citera, pour exemple, les vers 9854-9860 : *Quar bien li semble que pou est Prisiee, quant (est) engagiee [Est] pour si pou (de chose) et bailliee. Ausi n'est elle (pas) contente Ne (pas) bien ne li atalente, Quant ceus qu' a (mis) en seigneurie [Mis], li font tel vilennie.*

⁵⁷ Aussi *conduierresse* (London BL Harley 4399 [c.1400]), *conduierresse* (Lyon BM 768)

qu'il ait aussi un article *conduiserresse* (T-L III, 667) où un exemple tiré du *Pèlerinage de Vie humaine* est cité.

Dans la perspective de l'étude de la langue de cette trilogie, dont l'apport lexical est clairement démontré dans le lexique qui occupe le tome 2 de la thèse, il nous a paru fondamental, d'un point de vue linguistique de nous appuyer sur des données solides et fiables : celles du manuscrit. Aussi, nous efforçons nous de transcrire le texte au plus près du manuscrit et de présenter au lecteur moderne, à défaut du texte original, du moins la copie la plus proche du manuscrit et la plus sobre possible. Pour ce faire, nous avons suivi les recommandations éditoriales stipulées, pour l'établissement des anciens textes français, par l'École Nationale des Chartes⁵⁸ qui visent à un compromis entre la lisibilité souhaitée par les non-spécialistes et la fidélité au système du copiste exigée par les paléographes ou les philologues.

À présent nous allons nous intéresser à la manière dont nous avons établi la transcription du manuscrit.

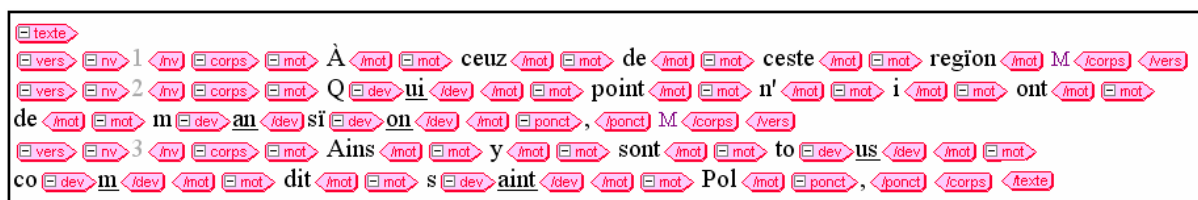
1.3. Établissement du texte d'après le manuscrit BNF, fr. 1818

1.3.1. Protocole de saisie au format XML

Nous avons utilisé comme base l'édition J. J. Stürzinger que nous avons soumise à un dispositif informatique qui transforme très facilement le fichier du format Word au format XML. Ceci a nécessité l'élaboration d'une structure hiérarchique minimale qui prend la forme d'une arborescence d'éléments ou balises spéciales que nous présentons ci-dessous⁵⁹ :

```
<Texte>
  <vers>
    <nv> (numéro du vers)
    <mot>
    <ponct> (ponctuation)
```

Le texte se présente donc comme le montre la capture d'écran suivante :



⁵⁸ *Conseil pour l'édition des textes médiévaux*, fasc. 1, *Conseils généraux*, publ. par l'École nationale des chartes, groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, École nationale des chartes, 2005, 175 p.

⁵⁹ Afin de ne pas surcharger les données, nous avons supprimé les balises de fin qui permettent avec les balises de début de délimiter chaque élément.

Après cette phase, commence celle de la collation systématique avec le manuscrit BNF, fr. 1818 pour finaliser une nouvelle transcription. Cette phase qui vise à améliorer le texte de l'édition a nécessité l'introduction de balises supplémentaires, plus fines, qui rendent compte de la structure du texte ou des éléments qui le constituent.

La balise principale <texte> qui jusque là encadre l'ensemble des balises <vers>, autorise l'introduction des balises dérivées <folio> / <livre> / <miniature> ; cette dernière balise ouvre une nouvelle fenêtre <réglure> qui permet de définir, en nombre de réglures, la taille de la miniature par rapport à celle du texte.

La balise <vers> provoque à son tour l'introduction de la balise <corps> dans laquelle s'intégreront les balises <mot> et <ponct> ; entre <vers> et <corps>, il peut y avoir soit des attributs spécifiques, soit l'élément <personnage> qui permet de mentionner le personnage qui parle ; entre <corps> et <vers> il est possible d'ajouter un <commentaire> pour intégrer soit un complément d'ordre linguistique, soit une <note>, plus particulièrement une note critique dans laquelle seront consignés des renseignements encyclopédiques, des repères littéraires ou des faits historiques, etc.

Les attributs évoqués sont :

- 1) <ped de mouche> où il faut répondre, dans la fenêtre qui lui est attachée, à la question OUI ou NON (mais seul OUI sera activé, NON étant ajouté automatiquement en l'absence de OUI) ;
- 2) <problème> où la fenêtre correspondante permet de signaler tout problème concernant le vers ;
- 3) <genre> (sous-entendu de la rime) où il faut choisir entre M (= masculin) et F (= féminin)⁶⁰ ;
- 4) <hyp> qui ouvre une fenêtre où l'on choisit, lorsque le vers est irrégulier, entre hypométrique, hypermétrique, lorsqu'une hésitation sur la justesse métrique persiste on note X.

La balise <mot>, permet d'accéder à une nouvelle fenêtre qui permet de choisir dans une liste proposée les attributs qui renseignent sur les aspects suivants :

- 1) <lemme DMF> où sera inscrit le lemme du DMF correspondant ou à défaut un nouveau lemme⁶¹ ;

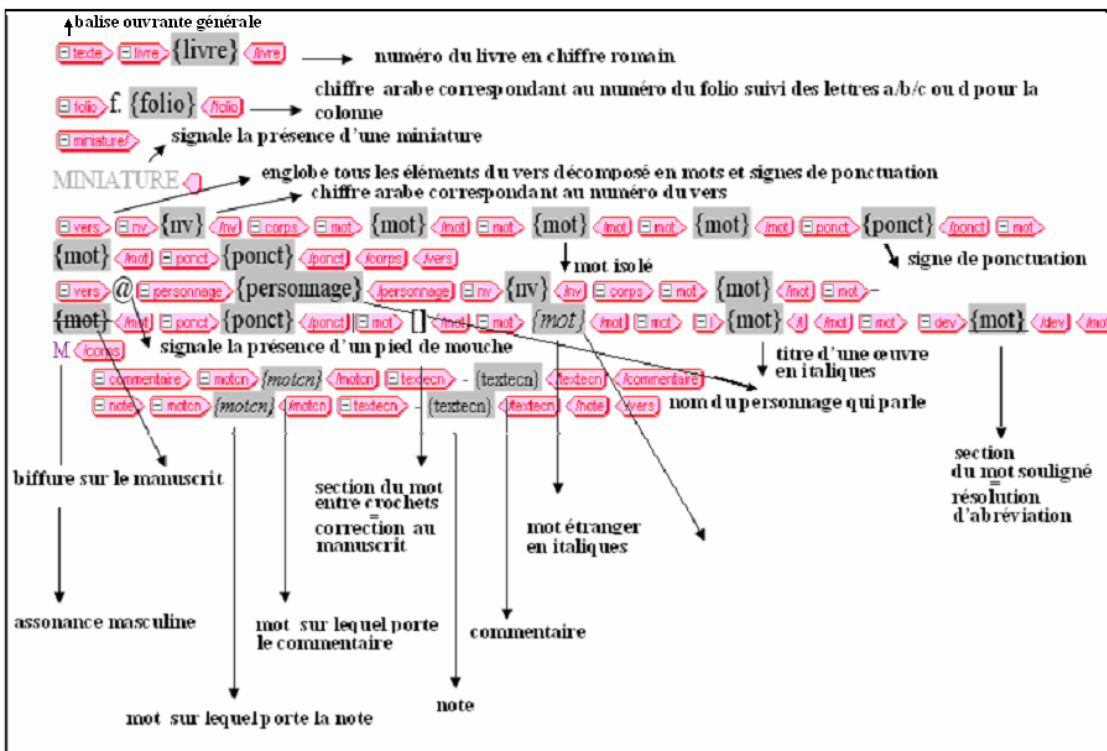
⁶⁰ Cette balise et la suivante n'ont été renseignées que jusqu'au vers 4396 car nous nous sommes aperçus qu'il n'était pas possible d'établir une règle de versification cohérente et constante. Nous gardons ces données pour une éventuelle étude plus poussée de la versification.

⁶¹ L'introduction du lemme permet d'unifier sous une étiquette unique les différentes formes d'une lexie, ce sera celle du DMF si elle existe déjà. Un autre avantage lié à la lemmatisation est celui d'éviter le traitement de mots à la nomenclature du lexique dont le seul intérêt serait d'ordre graphique (ceci nous a permis, par exemple, de ne pas faire de notice *esparner* pour rendre compte de *esparnant* attesté au vers 1146, dont seule la forme présente un intérêt). Nous n'avons renseigné cette fenêtre qu'en cas d'homonymie, pour lever le doute, car une lemmatisation automatique, dûment contrôlée par la suite, permet d'accéder à l'ensemble des lemmes du texte dans la version électronique de l'édition.

- 2) <catégorie> où peut être consignée la catégorie grammaticale de la lexie ;
- 3) <biffure> où OUI sera indiqué si des lettres ont été barrées, selon le principe mentionné sous <ped de mouche> ;
- 4) <incertain> où une autre lecture peut être proposée ;
- 5) <manuscrit> où l'on note la leçon fautive du manuscrit ;
- 6) <illisible> où l'on répond par OUI si le mot est illisible sur le manuscrit ;
- 7) <en marge> où l'on signale que le mot est écrit dans la marge du manuscrit ;
- 8) <langue> où la fenêtre correspondante permet de noter quelle est la langue du mot lorsqu'elle est différente du français ;
- 9) <nom propre> où l'on répond par OUI si le mot est un nom propre ;
- 10) <lettrine> où l'on répond par OUI si le mot commence par une lettrine ;
- 11) réécriture où l'on répond par OUI si le mot du manuscrit a été réécrit ;
- 12) <taille lettrine> où la taille de la lettrine est donnée en fonction des réglures.

La balise <mot> se complète par les éléments <bif>, <dev>, <G> et <I> qui auront respectivement dans la transcription l'effet de biffer ce qui est biffé dans le manuscrit, de souligner les résolutions d'abréviations et d'autoriser les caractères gras ou italiques. Ce balisage fin doit permettre une interrogation simple ou multi-critères ; il doit permettre aussi, par exemple, de dresser une liste de toutes les occurrences des mots du poème correspondant au même lemme, de repérer tous les noms propres pour en faire un index, etc.

Nous donnons, pour illustrer ce qui vient d'être dit, la hiérarchie des balises complétées par les contenus à saisir :



Voici, à titre d'exemple, un extrait du poème au format XML complété par les fenêtres comportant les attributs :

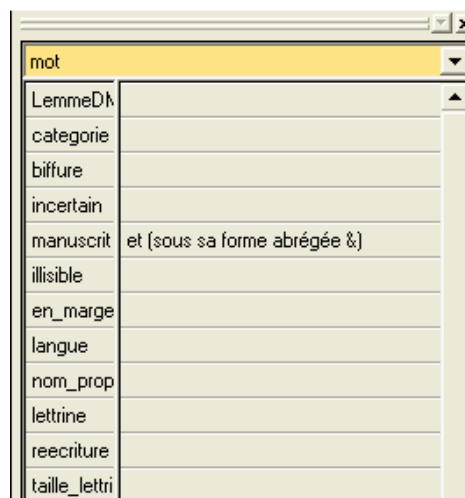
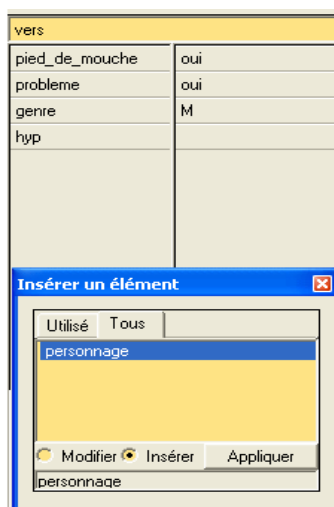
```

<texte> <livre> I </livre>

<folio> f. 2b </folio>
<vers> <nv> 135 </nv> <corps> <mot> Une </mot> <mot> g </dev> <dev> ra </dev> <mot> nt </mot> <mot> eschiele </mot> <mot> dreciee </mot> F </corps>
<note> <matcn> eschiele </matcn> <textecn> - Allusion à l'échelle de Jacob, appuyée sur la terre et dont le sommet atteignait le ciel ( <I> Genèse </I>
XXVIII, 10-12), voir aussi <I> Dictionnaire encyclopedique du moyen âge, 1997, t. 1, p. 497). </I> <textecn> </note> </vers>

<folio> f. 8c </folio>
<vers> <personnage> L'acteur </personnage> <nv> 817 </nv> <corps> <mot> Et </mot> <mot> cil </mot> <mot> tuit </mot> <mot> deus </mot> <mot>
ont </mot> <mot> ce </mot> <mot> promis </mot> <ponct> . </ponct> M </corps> </vers>
<vers> @ <nv> 818 </nv> <corps> <mot> À </mot> <mot> tant </mot> <mot> <dev> ez </dev> </mot> <mot> vous </mot> <mot> ceulz </mot> <mot>
departis </mot> <ponct> , </ponct> M </corps>
<commentaire> <matcn> es vous </matcn> <textecn> - <I> es vous </I> signifie littéralement "voici pour vous", il est précédé de la locution adverbiale à
tant "alors, à ce moment" ( <I> cf. </I> Cl. Buridant, <I> Grammaire nouvelle de l'ancien français </I>, Paris, Sedes, 2000, 537-538, paragraphe
436). <textecn> </commentaire> </vers>
<vers> <nv> 819 </nv> <corps> <mot> L' </mot> <mot> official </mot> <mot> est </mot> <mot> retournez </mot> M </corps>
<commentaire> <matcn> retournez </matcn> <textecn> - Confusion de <I> s </I> et de <I> z </I> flexionnels à la finale. <textecn> </commentaire> </vers>
<vers> <nv> 820 </nv> <corps> <mot> Et </mot> <mot> vers </mot> <mot> Moÿses </mot> <mot> rest </mot> <mot> alez </mot> M </corps> </vers>
<vers> <nv> 821 </nv> <corps> <mot> Q </dev> <dev> ui </dev> </mot> <mot> encore </mot> <mot> estoit </mot> <mot> au </mot> <mot> sermon </mot>
M </corps> </vers>
<vers> <nv> 822 </nv> <corps> <mot> Que </mot> <mot> li </mot> <mot> faisait </mot> <mot> dame </mot> <mot>
Raison </mot> <ponct> ; </ponct> M </corps> </vers> <texte>

```



La première capture d'écran nous montre comment les vers 817 à 822 ont été saisis : on note l'élément folio, suivi de la balise <vers> qui comporte les balises <mot>, les ponctuations et le genre du vers (ici partout masculin). Les deux captures suivantes nous montrent comment aux vers 818 ont été ajoutées des éléments supplémentaires <pied de mouche>, <problème> et <genre>F ; l'activation de l'attribut personnage a permis l'intégration du mot acteur au vers 817. L'activation de la rubrique manuscrit, sur l'image de droite, permet l'ajout de la leçon fautive *et* corrigée dans la transcription.

L'avantage de la version informatique sur la version papier, et non des moindres, est que les données peuvent être exploitées de manières différentes par les utilisateurs, en fonction de leurs attentes spécifiques, et ce, par des procédures informatiques modulables qui rendent possibles des interrogations multi-critères. Comme cette transcription de manuscrit sera reversée dans la base des éditions électroniques du *DMF* et dans la mesure où le langage XML, au format TEI (Text Encoding Interchange) est le seul format qui actuellement nous livre un système de balisage et d'annotations normalisés, nous procéderons à une conversion de format. Ceci devrait permettre aux chercheurs – y compris de disciplines différentes – de partager des données et de les échanger sans qu'ils soient confrontés au problème de compatibilité.

Après cette courte présentation, un peu technique, relative à la saisie de la nouvelle transcription, nous passerons en revue le système de transcription que nous avons appliqué.

1.3.2. Principes de transcription

Après le reproche que nous venons de faire à l'édition de J. J. Stürzinger, il s'agit pour nous de ne pas tomber dans les mêmes pièges ; notre but est de présenter un texte qui soit à la fois lisible pour un lecteur moderne et fidèle au manuscrit. Pour ce faire, nous avons décidé de transcrire le texte que nous livre le manuscrit, dans le plus grand respect, sans essayer de corriger les multiples irrégularités métriques qui sont probablement le fait de l'auteur et non du copiste, ni les confusions entre *se* et *ce*, *ci* et *si*... dans la mesure où elles n'entravent pas la compréhension du texte, et en appliquant les règles recommandées par l'École Nationale des Chartes (voir *infra*, p. 38).

Afin de donner la vision la plus fidèle du manuscrit, nous présentons le texte, conformément au manuscrit, sur deux colonnes de trente lignes chacune. Les miniatures sont signalées par des rectangles formés d'étoiles dont la taille varie en fonction du nombre de réglures que ces miniature occupent dans le texte, les lettrines sont transcrites en caractère gras et les vers copiés deux fois à la suite ou laissés en blanc dans le manuscrit sont signalés par de longues lignes ce qui permet de respecter la structure du folio. Nous indiquons les folios colonne par colonne et ajoutons, pour la commodité, la numérotation des vers 5 par 5. Soucieuse du respect du manuscrit, nous conservons entre points les chiffres romains du texte. Mais pour améliorer la lisibilité du texte, nous distinguons « i / j », « u / v » que le manuscrit confond et développons partout 'z' en « et », dans la mesure où ce caractère ne présente aucune ambiguïté (on note cependant la graphie *e* aux vers 2017 et 5305). Nous avons opté pour le maintien de *u* dans les différentes formes de *pouvoir*, en raison des formes

*pouez, peuent*⁶². Les majuscules ont été rétablies selon l'usage moderne : les noms propres, les personnifications sont pourvues d'une initiale majuscule, les titres des ouvrages sont donnés en italique, de même que les mots latins.

Cependant, lorsque la leçon des autres témoins (tirée de l'apparat de l'édition J. J. Stürzinger⁶³) permet d'améliorer le manuscrit, nous corrigeons le texte d'après cette leçon. On enregistre quelques échanges occasionnels entre *qui* et *qu'il* : par souci de clarté, nous avons préféré intervenir et rétablir les formes idoines (c'est-à-dire *qu'il* aux vers 1159, 6129, 8578, 11770 et 11624 ; *qui* au vers 11029) ; de la même manière, nous avons préféré transcrire *si* par *s'il* (698, 1729). On observe aussi quelques manquements à l'accord en genre des adjectifs ou en genre et nombre entre le sujet et le verbe quand le sujet est postposé : lorsque ceux-ci n'entraînent aucune difficulté de sens, la leçon du manuscrit a été conservée.

Toute correction au manuscrit est signalée dans le texte par l'utilisation de crochets droits qui encadrent la correction dans le texte et donne lieu à une note de bas de page qui indique la leçon rejetée et la source de la correction.

1.3.2.1. Ponctuation, disposition du texte

Le texte de notre manuscrit est ponctué de manière peu abondante et consiste essentiellement en de simples points, avec en outre quelques traits de plume obliques (correspondant à notre virgule) et pieds de mouche ; le copiste ne fait aucun usage des majuscules qui faciliteraient le marquage des débuts de phrase. Dans la mesure où la distribution des différents signes du manuscrit présente un caractère assez aléatoire et irrégulier qui semble ne correspondre à aucun système syntaxique, nous préférons lui substituer la ponctuation moderne en introduisant les signes nécessaires pour améliorer la compréhension et la lisibilité du texte⁶⁴ ; selon ce même principe, nous avons inséré systématiquement les guillemets pour isoler les répliques des dialogues et les monologues, en appliquant les règles établies par l'École Nationale des Chartes⁶⁵. Mais, il nous paraît que cette ponctuation moderne offre l'inconvénient de sembler parfois imposer une interprétation personnelle quand la syntaxe de l'auteur était ambiguë. C'est pourquoi, nous souhaiterions soumettre le manuscrit à un spécialiste de la ponctuation médiévale qui pourrait nous éclairer sur l'usage des signes de ponctuation dans ce poème.

⁶² Cf. O. Jodogne, *POVOIR ou POUOIR ? Le cas phonétique de l'ancien verbe pouvoir*, in *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, Strasbourg : Travaux de linguistique et de littérature, 1966, 257-266.

⁶³ Il faut admettre que l'apparat de l'édition est souvent d'un faible secours et que parmi les variantes qu'il tire de son manuscrit de base, lorsqu'il corrige le texte, il en est qui présentent des erreurs de transcription. Toutefois, ces erreurs ne touchent généralement que la graphie retenue.

⁶⁴ Cf. Chr. Marchello-Nizia, *Ponctuation et « unités de lecture » dans les manuscrits médiévaux ou : je ponctue, tu lis, il théorise*, dans *Langue française* 40, 1978, 32-44 et *Conseil pour l'édition des textes médiévaux* (voir *infra*, p. 38).

⁶⁵ *Conseil pour l'édition des textes médiévaux*, fasc. 1, 74.

1.3.2.2. *Résolution des abréviations*

Si le copiste fait un emploi massif des marques d'abréviations, il est à remarquer qu'elles ne présentent rien d'exceptionnel et ne posent pas de problème particulier de résolution. Utilisées aussi bien à l'intérieur du vers qu'en finale de vers, les abréviations du manuscrit ont pu être aisément résolues en adoptant l'orthographe la plus courante utilisée par le scribe lorsqu'il écrit le mot en toutes lettres. Nous avons cependant cru devoir indiquer les éléments que nous avons suppléés : toutes les abréviations que nous avons développées sont signalées par un soulignement. Le lecteur pourra ainsi imaginer à quoi ressemble le texte du manuscrit.

ABREVIATIONS PAR SIGNES SPECIAUX

Nous relevons dans ce qui suit les principaux signes abréviatifs du manuscrit avec leurs principales résolutions. Chaque rubrique commence par la reproduction du signe examiné et se termine par des exemples empruntés au manuscrit qui, en fonction de l'espace disponible sur le folio, montrent certaines distorsions par rapport au patron initial.



- Ce signe est l'une des abréviations les plus courantes ; il surmonte les voyelles, plus rarement la consonne *m* pour marquer la nasalité. Cette barre a été développée par *n* ou *m* selon l'usage le plus fréquent du scribe ; cette barre a quelquefois été ajoutée a posteriori comme en témoigne la couleur plus foncée de l'encre, preuve de retrempage de plume (notamment aux vers 8484 sur *tēps* et 8511 sur le *ō cōmēt*). Or, si dans un certain nombre de mots la résolution de l'abréviation est évidente, soit parce qu'il n'existe qu'une seule possibilité, soit parce que les mots apparaissent dans le manuscrit en toutes lettres sous une forme unique, il est des cas où il peut subsister une hésitation parce que le manuscrit présente des graphies variables et, dans ce cas, nous optons pour la graphie la plus fréquemment employée. Les mots *quāt* (2845), *rāpast* (153), *mōdes* (2865), *nōmee* (2859), *paī* (2848), *sagemēt* (2873), *tēps* (4665), *briefmēt* (4552), *ū* (2877), *hūblement* (5112) ne posent aucun problème : on ne peut que lire *quant*, *rampast*, *mondes*, *nommee*, *pain*, *sagement*, *temps*, *briefment*, *un* et *humblement*. Mais dans les mots suivants, la barre peut être mise pour *n* ou pour *m* : *grāmēt* (2705, 2814, 6731), *nō* "nom" (2341, 2348, etc.), *hō* "homme" (3848, 4960, etc.), *clāī* (10030 ; 10951) / *reclāī* (11384), *ēmieles* / *ēmiellee* (109, 12675) ; cependant, *grāmēt*, *nō*, *clāī* / *reclāī* seront transcrits *granment*, *non*, *claim* / *reclaim* car ce sont les seules graphies développées dans le texte. Le mot *hō* sera transcrit *hon* car la graphie avec *m* est

largement minoritaire et se concentre dans la seconde partie du poème alors que la graphie avec *n* est très présente sur l'ensemble du poème. Le mot *ēmiel-* sera transcrit *enmiel-* dans la mesure où la plupart des verbes commençant par *m* et préfixés en *en-* présentent la graphie *enm-* lorsqu'ils sont écrits en toutes lettres. Dans de rares cas, ce signe est placé non pas sur la lettre avec laquelle il forme une abréviation, mais, par anticipation, sur la lettre précédente : *āime* (4565).

mais *ūgles* *doq̄āb* *formēt* *āime* *glōtonnīc*

On notera que cette barre, lorsqu'elle surmonte le *o*, peut également valoir un *u* (cf. *acoustumee* (4874), *coustume* (13498), *gloutonnie* (10350), *gouvernerresse* (12529)⁶⁶.

◆ *o* ◆

- Sorte de *w*, placé sur le *g*, sur le *q* et sur le *t* : signe très arrondi dont le dernier jambage est plus éloigné du second que le premier sur lequel il cherche à se refermer, il représente *-ra-*, *-ua-* : *grant* (43), *agrapast* (154), *quanque* (1823), *Quar* (179), *traversains* (11529).

gr̄w *q̄n̄q̄* *t̄uer̄s̄āis*

◆ *r* ◆

- Trait droit vertical sur le *q*, il représente *-qui-* : *qu'il* (107), *nasqui* (3710).

q̄l *naſq̄*

◆ *q̄* ◆

- Sorte de parenthèse couchée dont les extrémités sont orientées vers le bas sur le *q*, il représente *-que-* : *que* (254), *moqueroient* (2941), *avecques* (12720).

q̄ *ameq̄s*

◆ *∞* ◆

- Sorte de *∞* dont les boucles ne sont pas fermées au-dessus de la lettre avec laquelle elle forme une syllabe, il représente *-eur-/-our-*, *-ur-* : *seigneur* (234, 298, 718, 770, etc.),

⁶⁶ Au vers 13176, *cōvant* a été transcrit *convant* même si la graphie *couvant* n'est pas à exclure.

amour (879), *pourpensé* (216), *Pour ce que* (1290), *pourroit* (4095), *nature* (2958), *aventures* (9056), *murmurant* (11952).

amano pouque seign auates

◆ ♪ ◆

- Sorte de *s* long très ramassé au-dessus de la lettre avec laquelle elle forme la syllabe *-er-* ou *-re-* : *interpretation* (1244), *autrement* (1808), *blasmer* (6597), *certes* (113), *merveil* (9614), *mesprendre* (9712), *terre* (10967).

autinés muel interpretation mesprendre

il se présente souvent sous une forme altérée :

bouchie p̄sens aduicate gouuine p̄lles

◆ ♪ ◆

- trait oblique, qui part de gauche à droite, suscrit entre deux lettres, il représente *-ri* : *autrier* (8), *briefment* (55), *prist* (807).

bouchie p̄sens

◆ ♪ ◆

- Signe proche de **9** en exposant, il représente *-us* : *nous* (5226), *sarciaus* (8456), *morsiaus* (10431).

morsiaus nous sarciaus

◆ ♪ ◆

- *p* barré, il représente *-par-* ou *-per-*. Les types «apercevoir» / «percevoir» / «rapercevoir» seront transcrits *aper-* partout car *-per-* est la seule forme qui apparaît en toutes lettres dans le manuscrit. Pour la même raison «appartenir» sera transcrit *apartenir* et «paresse» / «paresseux», commenceront par *per-*. La transcription de *parforer* (12896) qui n'a

aucun témoin, et pour lequel l'apparat de J. J. Stürzinger ne signale pas de variante, reste incertaine.

epitel poles ptaulerelle Q. uaptenit

◆ ♯ ◆

-*p* dont la hampe comporte un trait qui part sur la gauche, il représente *pro-* : *proprement* (2515), *propriété* (10153).

pprieté pprement

ABREVIATIONS PAR CONTRACTION

Cette catégorie d'abréviations conventionnelles, généralement marquée par un trait en suscription reliant les lettres qui indiquent le début et la fin de l'abréviation, est représentée par les *nomina sacra* élaborés chez les premiers chrétiens dans le cadre de traductions de la Bible et concernent dans notre manuscrit les mots *Jerusalem* (10741, 12539, 12983), *Christus* (11133) et *saint* (3, 759, 945, 3400, etc.) écrits respectivement : *ierl'm* et *Xpt'* et *s* (suscrit d'une boucle) .

ierl'm §

On signalera comme autres abréviations par contraction : *letres* (2530, 5186, 5206, 5258, 5362, etc), *nostre* (5220, 5255, 5408, 12108, etc.), *vostre* (610, 847).

lres unē

ABREVIATIONS PAR SUSPENSION

Nous n'avons rencontré qu'une seule abréviation par suspension marquée par le point, à savoir : *s.*, c'est-à-dire *sous* (9647).

ABREVIATIONS PAR PETITES LETTRES SUSCRITES

- *e*, pour représenter les lettres *-re-* : *autre* (873)

aut

- *o*, au-dessus de *t* pour représenter les lettres *-tro-* : *patron* (2514), *trouverent* (2825)

patn

- **o**, au-dessus de *q* pour représenter les lettres *-uo-* : *quoi* (691, 5843)

qu

On notera, pour finir, que la pratique abrégative du manuscrit n'est pas constante, car un même mot peut, sans que n'intervienne la question de l'espace disponible, s'abrégier de plusieurs manières, ainsi on lit *grant* à côté de *gr̄ant*, *qūant* ou *qūant*, etc. On ajoutera enfin, que les abréviations se répartissent sur l'ensemble du manuscrit, mais qu'au lieu de s'accroître au fur et à mesure que le texte progresse, elles semblent au contraire se raréfier ce qui mériterait un examen plus attentif qui permettrait peut-être d'en tirer une conclusion.

1.3.2.3. Séparation des mots

Guidée par le souci de faciliter au mieux la lecture de l'œuvre, nous n'avons pas suivi l'usage du copiste pour les coupes de mots mais avons préféré faire des choix mesurés pour déterminer si deux (ou plusieurs) mots doivent rester soudés ou non, ou si, à l'inverse, des mots séparés doivent être soudés. Il va de soi que les mots formés par l'agglutination de l'article au substantif sont déglutinés (3052 : *laprentis* → *l'aprentis*), de même que sont déglutinés les pronoms accolés au verbe (1555 : *mentairoie* → *m'en tairoie*) ou l'adverbe *ne* devant les verbes (1544 : *nentrepreissons* → *n'entrepreissons*). Mais il n'a pas toujours été simple de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces options et nous n'avons pas systématiquement adopté l'usage contemporain. Nous avons choisi de transcrire *aucune fois*, *mainte fois*, *pour ce*, *pour quoi*, *si com(me)* en deux mots⁶⁷. Il nous a paru plus délicat de réunir deux mots pour n'en faire qu'un seul, toutefois, nous avons finalement opté pour l'accolement de l'adverbe *tres* à l'adjectif ou à l'adverbe qu'il intensifie, de transcrire *afin* dans les locutions prépositive et conjonctive *afin de* et *afin que*, *desorenavant*, *jamais*, *nonpourquant*, *puisque / puisc'*, *tousjours*, *toutevoies*, et de souder *quel* à l'article qui précède (*auquel / duquel / desquel(le)s / laquelle / lequel / lesquel(le)s / ouquel*). Cependant, nous avons pris le soin de transcrire *autres fois*, *lonc temps* et *toutes voies* en deux mots lorsqu'ils sont nominaux et en un seul lorsqu'ils sont adverbiaux.

1.3.2.4. Insertion des signes diacritiques

Conformément aux recommandations éditoriales stipulées, pour l'établissement des anciens textes français, par l'École Nationale des Chartes, nous introduisons les signes diacritiques. Ainsi

⁶⁷ Nous aurions pu transcrire l'adverbe *pieça* par *pieç'* à peut être plus conforme à l'usage éditorial des textes de même époque.

- 1) l'accent aigu est mis sur la lettre *e* dans la syllabe finale pour marquer sa tonicité (y compris sur *-es*, mais pas sur *-ez*, *-et* et *-ed*) (à l'exception des monosyllabes comme *pres*)⁶⁸ ;
- 2) la cédille est rétablie sous le *c* pour donner à cette lettre la valeur phonétique de [s] ;
- 3) le tréma est ajouté, d'une part, dans sa fonction métrique : si l'hiatus est possible, pour marquer la diérèse et, d'autre part, dans le traitement du *e* muet final devant voyelle initiale ou devant *h* + voyelle, pour marquer qu'il ne s'élide pas.

Ajoutons que lorsqu'une proclise a entraîné le redoublement graphique d'une consonne, les deux éléments sont distingués par un point : à. *ffaire* (10034).

1.3.2.5. *Présentation des corrections et des leçons rejetées*

Les fautes du manuscrit ont été corrigées en indiquant la leçon refusée en note de bas de page ; les plus répandues sont les diplographies : *sant* pour *sans* ou *sanz* (4408), les omissions de la barre de nasalité : *anciennemet* (4002), *maïtes* (5199), *notoiremet* (3613), etc. au lieu de *anciennemēt*, *maïtes*, *notoiremēt*, les sauts de lettres : *pourroi* pour *pourroie* (3938), *quan*, pour *quant* (3644), *tou* pour *tout* (5163), *toute* pour *toutes* (3346) ou de syllabes : *me* (996), etc.). Ces corrections au manuscrit sont signalées dans le texte par l'utilisation de crochets droits qui encadrent la correction dans le texte et sont discutées dans les notes. Au vu du nombre relativement élevé d'irrégularités métriques, dont certaines résultent de variations graphiques (*avec / avecques*, *com / comme*), nous n'avons pas jugé utile, dans la perspective de l'étude de la langue des *Pèlerinages*, de signaler ces écarts par rapport à la métrique attendue. Nous n'avons pas davantage cherché à corriger les manquements à l'accord des adjectifs ou entre le sujet et le verbe lorsque ceux-ci n'entraînent pas de difficultés de compréhension. L'introduction linguistique au lexique et les notes critiques avertiront ponctuellement le lecteur des difficultés rencontrées.

Nous concluons cette partie en soulignant que, pour éviter de multiplier les interventions, nous avons réduit au minimum les corrections, en nous tenant au plus près au manuscrit tant que son texte demeurerait compréhensible et recevable sur le plan syntaxique. Cette prudence nous permettra peut-être d'éviter de commettre des erreurs comparables à celles que l'on rencontre dans l'édition J. J. Stürzinger ; toutefois, il est quelques cas, comme

⁶⁸ Nous avons songé à ajouter le *e* final tonique sur certains monosyllabes ce qui nous aurait permis de distinguer certains homographes, notamment sur *mes* conjonction de coordination que nous aurions ainsi distingué de l'adjectif possessif *mes* ou encore sur *tes* "tesson" qui se distinguerait ainsi du possessif *tes*, etc., mais nous y avons finalement renoncé dans la mesure où l'ambiguïté subsiste néanmoins parfois, comme c'est le cas pour *mes* qui est aussi mis pour *mets* et pour *tes* qui, dans notre texte, est encore une forme de l'adjectif indéfini *tel*, du substantif *tes* "tesson" et du verbe *taire*. Nous avons cependant accentué les monosyllabes qui assonent avec un mot se terminant par *é* (*volenté* : *gré* [1809-1810]) et pour plus de cohérence nous avons partout transcrit *gré* et non *gre*, de même que nous avons transcrit *pié* et non *pie*. Une lemmatisation de l'ensemble des mots du texte permettra finalement de lever toute équivoque dans la version informatisée.

pour les vers 4705-4706 du *Pèlerinage de Vie humaine*, où il nous a semblé mieux avisé d'accepter les corrections apportées par l'éditeur au manuscrit. Ainsi, nous tirons nos conclusions sur ces deux vers, par l'examen du passage suivant :

David a bon droit jus metoit
Les armes et les desvestoit.
Pour Saul bonnes estoient,
Mais (a) David rien ne valoient. (ms. : *Mes a*)
Quar ce qui est bon a mulon,
Si n'est pas bon a estalon
C'est ce quë Aristote dit
En Ethiques ou est escrit.
(4701-4708)

là où le manuscrit BNF, fr. 1818 porte, au folio 42b :

Quar ce qui est bon a f,
Si n'est pas bon a escalon

On peut situer ce passage dans un contexte plus large où Grâce Dieu s'attache à mettre en garde le Pèlerin contre une décision qu'il a prise en se réclamant de David, fils de Cis, son modèle. En effet, tout comme l'a fait en son temps David, le Pèlerin souhaite renoncer aux armes dont Grâce Dieu l'a équipé pour lui permettre une traversée sûre. À cela, cependant, Grâce Dieu réagit en attirant l'attention du Pèlerin sur le fait que les deux situations ne sont pas comparables : contrairement à David qui n'était qu'un enfant lorsqu'il s'est débarrassé de ses armes, le Pèlerin, lui, est un adulte. Et, si le chétif enfant avait raison d'abandonner les armes au profit de Saül, le plus grand du pays (4696), il n'en est pas de même pour le Pèlerin qui est dans la force de l'âge « *Quar ce qui est bon a milon, Si n'est pas bon a escalon* ». Mais qu'entend la sage Grâce Dieu par cette sentence à valeur proverbiale ? En utilisant à la rime des mots inconnus, cette sentence contient l'idée que ce qui est bon pour l'un est mauvais pour l'autre. Le mot *milon* au vers 4705 du manuscrit de base, attesté à côté de neuf autres manuscrits dont certains portent la variante graphique *millon*), trouve aisément son explication dans les vers qui suivent où Grâce Dieu affirme qu'elle rapporte les propos consignés par Aristote dans son *Éthique à Nicomaque*. Et en effet, si l'on s'en tient aux vers 4705-4706, Guillaume de Digulleville nous livre la preuve qu'il semble avoir une bonne connaissance du livre II, chapitre 5 de l'*Éthique à Nicomaque*, car il emprunte à Aristote l'allusion à Milon de Croton, d'une part et la comparaison équestre qui se lit quelques lignes plus haut, d'autre part. Dans Aristote⁶⁹, Milon de Croton six fois vainqueur aux Olympiades entre 532 et 516 av. J.-C., est présenté comme un individu peu commun qui ne peut servir de référence à l'homme ordinaire. Cependant, dans l'*Éthique* il est écrit, à propos de la ration de

⁶⁹ Guillaume connaît vraisemblablement le texte à travers la traduction latine de Robert Grosseteste réalisée entre 1240 et 1250.

six mines de nourriture, que « pour un Milon, elle peut être insuffisante, mais pour un débutant elle peut être excessive » et l'auteur oppose à l'adverbe *multum* celui de *paucum*⁷⁰, tandis que Guillaume de Digulleville transpose cette opposition à *bon / pas bon*, car il est encore sous l'influence des lignes qui précèdent, où Aristote dit : « De même la vertu du cheval rend un cheval à la fois parfait en lui-même et bon (*bonum*) pour la course, pour porter son cavalier et faire face à l'ennemi. Si donc il en est ainsi dans tous les cas, l'excellence, la vertu de l'homme ne saurait être qu'une disposition par laquelle un homme devient bon et par laquelle aussi son œuvre propre sera rendue bonne »⁷¹. Mais que désigne alors *escalon* cité au vers suivant ? Nous n'avons rien trouvé sur un éventuel personnage dans l'*Éthique à Nicomaque*, ni sous cette forme, ni sous des formes voisines et les autres témoins nous livrent, outre *escalon*, les leçons *estalon*, *absalon*, *chalon* dont la diversité témoigne de l'incompréhension du mot par les scribes. Il semblerait que, confronté à la difficulté de rendre dans son texte (qui de surcroît est en vers) le second terme de l'opposition binaire correspondant au latin *dominatori*, qui traduit mal le grec ἀρχόμενος, Guillaume de Digulleville détourne les mots, comme il l'a déjà fait pour la locution « autrement soit tourné le trueil »⁷². Et nous pensons qu'il n'est pas impossible que la base de cette image porte non pas sur une comparaison entre personnages illustres mais plutôt sur une comparaison animalière articulée autour de la notion de dépendance entre le *mulon* "mulet" et l'*estalon* "étalon" ; le premier, connu pour sa vigueur, son endurance, n'a pas besoin de se ménager, tandis que le second reste à l'écurie pour préserver toutes ses qualités. Sur le plan lexical, on peut dire que si *estalon* est attesté à l'époque où le texte a été composé, il n'en est pas de même pour *mulon*. En effet, en dehors de deux variantes à notre texte (London, BL, Add. 25594 [c.1380] et BNF fr., 1140 [XV^e s.]), on ne connaît qu'une seule autre attestation de *mulon*. Elle se lit en 1515 dans la *Farce de Maistre Jehan Jenin, vray prophète, à deux personnages*, dans une réponse de la mère à son benêt de fils qui prétend que les belles mules se vendront bien ce lundi :

Dame, mon filz, je vous croys bien,
 Chascun vous mulles ou mulons
 Et bien souvent les asnes vont
 Sur mulles et souvent (les) anesse.
 Venez sa, mon filz, quel signe esse ?

(*Farce de Maistre Jehan Jenin, vray prophète, à deux personnages*, dans Le Recueil Trepp. Farces D. L., Genève : Droz, 1961, 72)

Or ce texte est écrit en Normandie, ce qui nous rapproche de notre texte qui présente des traits normands et de l'Ouest au sens large, si l'on y ajoute la forme moderne que le FEW VI-

⁷⁰ Cf. Aristoteles latinus. 26. 1-3, *Ethica Nicomachea*. Fasciculus quartus : translatio Roberti Grosseteste Lincolnensis sive " *Liber ethicorum* ", B, Recensio recognita, Éd. Renatus Antonius Gauthier, Leiden : E. J. Brill, 1973 (Corpus philosophorum medii aevi), 403.

⁷¹ *Op. cit.*, 402 (passage emprunté par Nicole Oresme, *Livre de Ethiques d'Aristote*, éd. A. D. Menut, 1940, 159).

⁷² Cf. Roques 2008, 288-289.

3, 212b atteste à St-Seurin, en précisant que le vannetais *milon* "mulet" laisserait supposer que *mulon* s'est ou s'était davantage répandu dans les parlers français.

La correction de *milon* en *mulon* et de *escalon* en *estalon* de J. J. Stürzinger, sans être évidente, semble correspondre à la veine créatrice de Guillaume de Digulleville. Il semblerait donc qu'il n'y ait aucune raison d'écarter ces leçons proposées par J. J. Stürzinger qui paraissent être des *lectiones difficiliores*.

1.4. Étude de la langue du manuscrit BNF, fr. 1818

Avant de présenter les principales caractéristiques de la langue de la copie du manuscrit BNF, fr. 1818, nous nous devons de signaler que nos observations se sont inspirées principalement des ouvrages classiques suivants dont les abréviations sont données entre parenthèses : Chr. Marchello-Nizia, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997 (Marchello-Nizia), R. Martin et M. Wilmet, *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, Sobodi, 1980 (MartinWilmet). Nous avons également utilisé les ouvrages de E. et J. Bourciez, *Phonétique française*, Paris, Klincksieck, 1967 (BourciezPhon), Cl. Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, s. 1., Sedes, 2000 (Buridant), P. Fouché, *Le verbe français. Etude morphologique*, 2^e éd., Paris, Klincksieck, 1967 (FouchéVerbe) et P. Fouché, *Phonétique historique du français*, vol. 3, 2^{ème} éd., Paris, Klincksieck, 1969 (FouchéPhon). Pour les régionalismes, nous avons eu recours à H. Goebel, *Die normandische Urkundensprache. Ein Beitrag zur Kenntnis der nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Wien, Böhlau, 1970 (GoebelNorm), C. T. Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1976 (GossenGramm²) et M. K. Pope, *From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman. Phonology and morphology*, Manchester, Univ. Press, 1952 (Pope²).

1.4.1. Graphie et prononciation

Dans la description qui suit, nous nous sommes contentée de signaler quelques traits distinctifs de la langue du manuscrit, en nous efforçant de distinguer les traits récurrents de ceux qui sont plus occasionnels, ce qui permettra à chacun de se former une opinion sur les diverses formes transmises par le scribe. Les assonances, plus rarement le compte des syllabes, nous permettent de relever un certain nombre de particularités qui caractérisent la langue du manuscrit.

Parmi les phénomènes purement graphiques, on peut signaler l'emploi fréquent de *y* (initial, final ou interne) et le rétablissement de lettres (pseudo-)étymologiques. Le copiste s'est montré assez négligent en ce qui concerne les désinences verbale en *e* fermé, on constate que *-es* / *-ez* sont interchangeable ainsi que le sont *-er* et *-é* ; par ailleurs, *ce* / *se* et *ci* / *si* sont également fréquemment confondus.

Dans nos exemples, les lexies citées hors contextes sont présentées sous une forme standardisée non marquée : les verbes sont à l'infinitif, les substantifs et les adjectifs au cas régime singulier, que ceux-ci figurent ou non dans le texte. En revanche, les citations de texte sont reproduites dans le plus grand respect du manuscrit, à l'exception de l'accent aigu et de la cédille qui ont été ajoutés pour faciliter la compréhension du texte.

1.4.1.1. *Vocalisme*

Les faits dont nous rendons compte sont classés d'après le point de départ latin.

◆ A ◆

- Maintien sous forme de *e* central du *a* final après voyelle : *eaue* (< *aqua*) est l'unique forme rencontrée (17 fois).

- Échanges entre *-ai-* et *-e-* (GossenGramm² § 6, GoebNorm § 101) : la graphie *mes* pour *mais* (< *magis*) est largement majoritaire ; pour *laisser* les formes en *-ai-* alternent avec celles en *-e-*. La réduction de *-ai-* à une voyelle de type *e* en finale absolue semble pouvoir être prouvée par les assonances qui supportent aussi bien *e* fermé que *e* ouvert et qui allient, mais pas systématiquement, le participe passé singulier en *-é* et la première personne du singulier du parfait faible en *-a* : *nommé* (p. p.) : *lire*⁷³ (parfait) [2457-2458] ; *mué* (p. p.) : *aidé* (parfait) [2741-2742] ; *opposé* (parfait) : *parlé* (p. p.) [8915-8916].

- *-ai-* assone régulièrement avec le produit de la diphtongaison de *e* fermé tonique libre : *delai* : *otroi* (3663-3664), *boutai* : *moy* (6201-6202), *moi* : *ferai* (11566-11567). Ce phénomène est propre aux dialectes de l'Ouest (Pope² W 501, § II et 502, § VI) et de l'Orléanais (*op. cit.* SC 498, § IV-V).

Au vu de ces exemples, dont la liste pourrait aisément être allongée, il semblerait que *-ai-*, *-oi-*, *-é-* et *-oi-* soient interchangeables.

- À l'assonance on notera isolément *aviseraï* : *songeï* (5065- 5066).

- Au contact d'une consonne palatale *a* s'antérriorise : on note partout *-aigne* (*compaigne* 10224, 10231, 12717, etc. ; *montaigne* 11899).

- Concurrence entre les graphies *-ail* et *-eil* : *bateillier* (4836), *bataillier* (740, 6001) ; *travail* (1138, 5851), *traveiller* (2323, 4666, etc.). Le passage de *-a + l* mouillé à *-eil* est un trait du Nord, du Nord-Est, de l'Est et de l'Orléanais (FouchéPhon 346).

- Graphie *-ain* issue de *e* fermé tonique libre + nasale, très répandue dans la *scripta* picarde (GossenGramm² §19). Cette graphie est récurrente dans notre texte où elle est exclusive dans les mots suivants : *caindre*, *cainture*, *faindre*, *faintis*, *faintise*, *paine*, *painture*, *painturé*, *plain* et ses dérivés. On ajoutera que *-ain(e)* et *-ein(e)* étymologiques assonnent ensemble : *se paine* : *humaine* (11725-11726), *vaine* (< *vanus*) : *paine* "peine" (11929-11930).

⁷³ Le double point séparateur de mots indique que ces mots assonnent.

Tout comme en picard, l'évolution à *-oin* n'est pas survenue dans les mots *fain* "foin" (9385, 13283, 13453), *mains* "moins" (469, 1937, 2032, etc.). V. aussi GoeblNorm § 33/7, 33/8 et 35. Cette assimilation est confortée par l'assonance de *fain* "foin" avec *main* "main" (9385-9386).

- Graphie *-an-* pour *-en-* étymologique (GossenGramm² §15) et inversement : on lit partout *aventure* (à une exception discutable près)⁷⁴ et *menger*. L'observation à l'assonance des deux graphies permet de conclure à une prononciation unique équivalente à *a* nasal :

1) *-ence* et *-ance* : *conscience* : *penitance* (2555-2556), *semblance* : *Sapience* (2923-2924) ;

2) *-ans* et *-ens* : *chambellans* : *sergens* (939-940) ;

3) *-ant* et *-ent* : *enfant* : *talent* (2499-2500), *cointement* : *estincelant* (3455-3456).

Sur la réunion des deux sons, cf. Pope² 174, § 448 .

On notera que l'opposition entre les résultats de *-an-* et *-en-* devait être bien répandue en normand et en picard au XIV^e siècle, dans la mesure où elle s'est maintenue dans les parlers dialectaux de la Manche⁷⁵ et dans une bonne partie de l'Ouest⁷⁶ et cf. Marchello-Nizia 95 où il est précisé que « seuls quelques auteurs du Nord séparent encore les résultats de *a + n +* consonne de *e + n +* consonne ».

- Non confusion de *-ar-* et *-er-*, issue de la permutabilité des voyelles toniques *a* et *e* suivies de *r* (Marchello-Nizia 89-91), à l'exception de famille de *cherpenter* (1783) à côté de la forme majoritaire *charpente*. Les formes *lerme* (2066, 2077, 2083, etc.), *escherpe* et famille (217, 225, 272, etc.), tout comme [*peresse*] (5051, 6843, etc.) / [*peresseux*] (1588, 6409) et *garir* (9963, 9966, 10025) / *garison* (11203), ne relèvent pas d'une confusion *-ar-* / *-er-*, elles sont étymologiques.

- Graphie *-ei-* issue de *a* accentué : *sceit* (< *sapit* : 1096), à côté de la graphie concurrente *e* : *scet* 1098, 7859, 8064, 9921), *set* (2910, 4890, 5839, etc.) ; *feis* (< *faire* 2 ind. prés. [2141, 10370]) à côté de la forme majoritaire *fais* ; on relèvera aussi l'attestation *neis* (< *natus* : 71 [aussi *neiz* 7520] cf. GoeblNorm § 9). Selon GossenGramm² (§ 1) « l'aire picarde orientale, surtout la Flandre et le Hainaut, semble en avoir été l'avant-poste ». À l'assonance, *-eiz* et *-ez* sont interchangeable : *deveiz* : *vëez* (1169-1170).

- Graphie *-ie-*, issu de *a* accentué libre derrière palatale encore d'un large usage (*chier* est la seule forme pour *cher*), même si l'on trouve quelques formes verbales réduites (3897) à côté de celles avec *i* (*forgier* 6577). Le maintien de *-ie-* s'est fait aussi bien en Normandie qu'en Picardie (GoeblNorm § 21).

⁷⁴ Voir la note au vers 5285 de notre transcription (voir *infra*, p. 161).

⁷⁵ Cf. R. Lepelley, *Le parler normand du Val de Saire (Manche)*, Caen : Musée de Normandie, 1974, p. 8

⁷⁶ Cf. J.-P. Chauveau, « La formation du vocalisme du gallo », dans J.-P. Angoujard et Fr. Manzano (dir.), *Autour du gallo, Etat des lieux, analyses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes : Cahiers de Sociolinguistique n° 12, 2008, 144-145.

- Réduction à *-ie* de la triptongue *-iee* < yod + *-ata*. Les exemples dans notre texte sont bien attestés, notamment à l'assonance, mais néanmoins plus rares que ceux en *-iee* et *-iees* : *atachies* : *fichies* (3499-3500) ; *congnie* : *mie* (1879-1880, 1925-1926, 1943-1944 [*coingnie*]) ; *despecies* : *desmaillies* (12045-12046) ; *enfichies* : *ataichies* (8197-8198) ; *menterie* : *espaveignie* (9993-9994) ; *mesnie* : *chastie* [3 ind. prés.] (7273-7274) ; *parties* : *haschies* (2137-2138) ; *yrainnies* : *despecies* (11735-11736), etc. Cette « graphie *-ie-* est normale dans les scriptae du Sud-Est, de la Lorraine, de la Wallonie, de la Picardie et, à un moindre degré, de la Normandie. Dans les textes picards, ce trait est peut-être celui qui connaît la plus grande régularité ». (GossenGramm² § 8 et p. 148 où la réduction de *-iee* à *-ie* est donnée comme caractéristique de Sellentois). Néanmoins, « il s'agit véritablement d'une double possibilité dont disposent toutes les scriptae en moyen français encore » (Marchello-Nizia 82).

◆ E / I ◆

- Réduction à *e* du *e* fermé et du *i* ouvert toniques libres : *crerrai* (5558, 12087, mais 12 fois sous la forme *-oi-*), *esteles* (307, mais *estailles* 245, *estoile* 12336, *estoiles* 1529, 1742), *ner* (7234, mais 8 fois sous la forme *-oi-*), *neres* (5555). Ces formes sont bien attestées en normand (GoebNorm 154 et § 40)

- *e* central issu de *e* prétonique en hiatus devant [y]⁷⁷ tonique par chute d'une consonne latine, apparaît encore dans la graphie (Marchello-Nizia 71-73). Ici, comme dans « *les textes littéraires en vers, la chute ou la conservation du e sourd en hiatus dépendent des exigences métriques* » (GossenGramm² § 30). Il en résulte soit les sons [əy] : *veu* : *fu* (1289-1290), soit le son [y] : *descendus* : *conceus* (3999-3400) ou encore [œ] : *seu* : *veut* (197-198). Mais le décompte des syllabes atteste que cet hiatus est souvent maintenu : *deust* (1 fois monosyllabique, 12 fois bisyllabique).

- *e* central caduc en syllabe intérieure, entre deux consonnes dont *r*, pouvait s'élider et ne pas être noté. Notre texte présente parallèlement aux formes graphiques sans *e* des formes avec *e* : *esperit* (9 fois trisyllabique et 4 fois dissyllabique), *derrenier* (5 fois trisyllabique), mais ni *esprit* ni *dernier* ne sont attestés. On note *souvrain* bisyllabique (3244, 3258, 13301) à côté de *souverain* trisyllabique (1353, 1396, 3157, etc.). Inversement, on n'enregistre que *durté(s)*, jamais *dureté*.

- Le produit issu *e* ouvert + *l* entravé aboutit à *-iau*. L'aboutissement *-eau* est largement minoritaire dans le texte. « Ce phénomène est loin d'être exclusivement picard : on le rencontre dans les *scriptae* de l'Ouest, du Sud-Est, de la Champagne, et à Paris même, *iau* concurrençait encore *eau* dans la prononciation populaire au XVI^e siècle. » (GossenGramm² § 12).

⁷⁷ Nous utilisons, pour la notation phonétique, l'alphabet de l'API que nous plaçons entre crochets carrés.

- *e* ouvert du suffixe *-ellu* aboutit à *-el* : *coutel, fourrel, martel, pommel, vaissel*, etc. (il n'apparaît dans notre texte aucun doublet en *-eau* pour ces mots (cf. GoebNorm § 67).

- Présence exceptionnelle de *-i-* en syllabe prétonique, issu par assimilation de *e* central libre, initial ou prétonique : *Feminie* (7373), *diriver* (4300), *mediciné* (11009, mais *medecine* 11004, 13105).

- *i* atone s'est affaibli en *-e-* dans bon nombre de lexies : *amenistrer* (2661, 6428), *paiseblement* (2420). Ces formes sont à distinguer des formes héréditaires non refaites sur le latin, telles que *confermer* (1866, 2584, 6098, mais *confirmation* 1875), *decepline* (6371, 10721, 12752, mais *discipliné* 5154), *defenir* (5956, mais *definement* (556), *nourreture* (2158) *senefier* (5359, 5881, 8076), *senestre* (957, 6517, 6521).

- *-igne* issu de la fermeture de *-eigne* : *pignier* (5771, 6848, 8830, etc.), *pigne* (10152), graphies exclusives. Ces formes, qui se limitent à ces mots d'une même famille, sont surtout présentes dans les régions du Nord (Marchello-Nizia 93).

- *-i* et *-ui* sont souvent rapprochés à l'assonance : *celui* : *vi* (1007-1008), *di* : *sui* (2189-2190), *ami* : *ennui* (5589-5590), *vi* : *ennui* (11235-11236), *uis* : *paradis* (12577-12578). D'après S. Sandqvist « ces rimes sont particulièrement fréquentes dans les poèmes normands » (DialGregEvrS 60-61).

◆ O / U ◆

- Graphie *-au-*, issue de *o + l + consonne*. Cette graphie picarde (GossenGramm² § 23) ne se rencontre qu'épisodiquement dans le texte. Concernant le verbe *vouloir* on notera *vausisse* (1 subj. imparf. [4799]), *vausist* (3 subj. imparf. [1885, 6672, 7376, 10709]), *vaurra* (3 futur [610]) à côté de *vousist* (8 fois), *vourra* (4 fois), *voudra* (2 fois).

- *-o-* initial non accentué est généralement graphié *o*, rarement *ou*. On relèvera 16 occurrences de *profit* et dérivés contre une seule occurrence de *proufit* (12631) (Marchello-Nizia 89).

- Graphie *-en-* pour *-on-* en syllabe prétonique : notamment dans *ordener* (444), *ordenaient* (572), *ordené* (963) et famille, et, dans *volentiers* (290, 401, 937, etc.), *volenté* (1270, 1802, 1809, 1958, etc.) pour lesquels les graphies avec *-on-* / *-un-* ne sont jamais attestées. Ces formes sont bien attestées en normand (GoebNorm §127).

- *o* fermé tonique libre, devant *r* devenu final, peut aboutir à [u] ou à [œ], on notera cependant que la graphie *eu* est de loin la plus répandue dans le texte (on citera l'exemple de *(h)onneur* attesté 26 fois, à côté de *onnour* attesté uniquement au vers 12616) même s'il existe quelques exceptions : *paour* (8 fois) / *peur* (1 fois), *labour* (6 fois) / *labeur* (2 fois). Ainsi, Guillaume assone *jour* et *folour* (314-315), *estour* et *onnour* (12615-12616) (Marchello-Nizia 84). On ajoutera que le résultat de *-osus* donne partout *-eus* / *-eux*, jamais *-ous*.

- Échanges entre *-eu-* et *-ue-* (*luer* "leur" 3837 / *leur* 109 ; *suel* "seul" 2701 / *seul* 770 ; *suer* "soeur" 8362 / *seur* 8682). Les deux diphtongues se sont réduites à [œ] ou [Ø], suivant la

présence ou l'absence d'une consonne articulée suivante : *euf* : *buef* (2867-2868), *feur* : *cuer* 1849-1850. Dans l'hiatus *pueent* (9585, 12538) *ue* semble devoir être lu [œ].

- Graphie *jennece* (3594, 11968, 12249, etc. ; aussi *Jenneuce* 13180), mais jamais *jeun-* à l'initiale (Marchello-Nizia 88).

- *o* nasal suivi de *n* palatal explosif peut devenir *-oi-* : *coingnie* (7204), *esloingner* (7340), *oingnement* (560, 634, 7265, etc.) mais *coignie* (9004), *esloigner* (6507), *oingnement* (534, 537).

- *o* + yod en syllabe tonique et prétonique abouti à *-oi-* : *angoisse* (2056, 5804), *foison* (182, 245, etc.), mais on note aussi la forme picarde *-ui-* (GossenGramm² § 27) dans *huisseus(e)* (1715, 6594, 6597, etc.) à côté de la forme isolée *oiseuse* (1587).

- Le suffixe latin *-orius* a donné le résultat *-oir* comme en français : *dortoir* (12637, 12660, 12712, 12714, 12797), *purgatoire* (12909, 13482), *refectoir* (12638, 12682, 12711, 12723, 12856, mais *refectouriere* : 12730, 12858). Il a donné également *-eur*, *-our* attesté notamment en normand (GoebNorm § 51) : *mirour* (14 fois), *mireur* (4 fois), jamais *miroir* ; *entonour* (10245), *entonneur* (10441) ; *pressour* (12044, 12276).

- Dissimilation occasionnelle de *-o-* en *-e-* (GossenGramm² § 37) : *viguereus*, unique graphie (4757, 4795, etc.). Les formes les plus courantes sont : *couroucier* (1022, 1426, etc.), *honorer* (5312), *langoureux* (2363, 2416), *rigoureux* (648), *savoureux* (5227) qui sont les seules graphies attestées.

- Échange des graphies *-o-* et *-ou-* issues de *o* ouvert entravé et *o* fermé tonique entravé : *forme* (1 fois), *fourme* (5 fois), etc. (Marchello-Nizia 89).

- Notons la graphie régulière *prometre* (13 occurrences) avec *o* sur l'ensemble du texte à l'exception de *prametre* (9871), qui est une forme fréquente en picard et en normand (cf. GossenGramm² §36 et GoebNorm §126).

- *-u-* suivi de *r* implosif a abouti à [y] : *hurter* (15 fois, *heurter* : Ø), *murtrir* (3606), *murtrier* (8951, 9036), le radical *meurtr-* n'est pas attesté. Les formes en *-eur-* sont typiques de la Picardie, de l'Est et de l'Ouest (Marchello-Nizia 91).

◆ AUTRES REMARQUES GRAPHO-PHONETIQUES : REDUCTIONS DES HIATUS ◆

• Redoublement graphique de voyelles :

Les voyelles sont fréquemment redoublées, l'examen de la métrique permet, dans la majorité des cas, de conclure au maintien ou à la réduction de l'hiatus.

- Le double *a* représente généralement le son [a] : *Aaron* (1624), *Chaalit* (33, 4154), *gaaingnepains* (4214, 4220, 4225, etc.), *gaaingnier* (4215, 9973), plus rarement le son [aa], *aage* (9602), *Aaron* (513), *essaaier* (4501) où la réduction ne s'est pas encore faite.

- Le double *e* n'est presque jamais réduit non plus : *agreé* (4148, 4157), *deesse* (8060), *desseeles* (1416), *devee* (7900), *deveez* (10207), *leece* (53, 12430), *seelees* (1297, 1429,

12926), *veés* (2185, 7741), *veez* (1170), à cette liste peuvent être ajoutés les nombreux adverbes en *-eement* où l'hiatus n'est jamais réduit : *outreement* (999), *desguiseement* (2832), *acoustumeement* (4455), etc. Cette réduction a cependant lieu dans : *desseelees* (1359), *deveé* (13332), *neent* (8665, 2673⁷⁸), *seelé* (1282), *veez* (1018, dans *veez ci*, où *veez* n'est plus senti comme forme verbale).

- La réduction de *-eeur* à *-eur* est graphique dans *empereur* (233, 297), *oiseleur* (11711), *pecheur* (11160), *pecheurs* (1239, 3403), *porteur* (6121), *tourmenteur* (6699), *travelleur* (6700), *veneur* (10361), car la métrique y exigerait *-eeur*.

- **Autres hiatus :**

- *aen* reste bisyllabique : *raençon* (3895).

- *ai* se réduit généralement à une syllabe dans les nombreuses attestations de *aider* (on note 4 occurrences avec maintien de [ai], contre 47 occurrences à forme réduite) ainsi que dans *gaine* (11010), *haineuse* (8845, 10565). Mais *desgainer* (1398, 1407, 4373) est partout quadrisyllabique. Cette spécificité du texte semble en contradiction avec l'observation qui se lit dans Marchello- Nizia 69 : « On trouve quelques cas, mais rares, de cette réduction [de aī > ai] au XIV^e siècle ».

- *aou* se maintient graphiquement dans *aourner* (10729, 12668), *raourner* (11127) où il est bisyllabique ; dans *paour*, il n'est généralement pas réduit (sauf dans *peur* et une fois sur 8 dans *paour*. De même, *saoulé* n'est bisyllabique qu'une seule fois alors qu'il est généralement trisyllabique (9 fois).

- *ea*, la forme à hiatus, se présente comme la plus fréquente : *creance* (352), *creans* (11053, 13290), *recreant* (332, 9908, 11050, etc.), *deable* (7748), *mescheance* (10464) à côté des formes *dyable* (11755), *meschant* (10773), plus rares.

- *ei* évolue en *i* mais les formes avec hiatus sont encore très fréquentes, on prendra l'exemple de *feist* (3 parf. fort) attesté 10 fois, à côté de *fist*, attesté 11 fois. De même, la graphie *mesme* apparaît aussi souvent que *meisme*.

- *e* central issu de *e* prétonique en hiatus devant *o* est encore noté : *cheoir*, est partout bisyllabique (aussi *chaoir* [3690, 3770, 13264]) et *veoir* est généralement bisyllabique (23 fois) et seulement une fois monosyllabique ; on notera que les graphies *choir*, *voir* manquent au texte.

- *-eo-* disparaît au profit de *o* dans *rondement* (4676, 4682).

- *-ien* (latin *-ianum*) est partout bisyllabique : *ancien*, *gardien*, *surgien*, etc.

- *-ion* est généralement bisyllabique sauf dans *subventions* (745), *contriction* (2056)⁷⁹, *procuration* : *devotion* (12925-12926).

- *-oi-* est bisyllabique dans *roynes* (5, 11103), *Moyses* (563), etc.

⁷⁸ À moins que, dans ce dernier vers, *saoulé* ne soit bisyllabique plutôt que trisyllabique.

⁷⁹ Sauf si le *e* final ne compte pas dans la mesure du vers auquel cas il faut lire : Du maillet je brisè et froisse Par contriction et angoisse.

- Le double *o* ne se réduit jamais phonétiquement à *o* dans notre texte : *clooer* (50), *esrooulle* (10471), *nooer* (11424), *ooir* (4166, 6226), *otrooier* (4972).

- *-ui-* est tantôt bisyllabique dans *fuir* (10021, 13005) et *Juis* (5602, 12206), tantôt monosyllabique : *fuir* (10821, 11080, 11081).

♦ Afin d'aider à la lecture du poème, nous marquons la diérèse par un tréma à chaque fois que les mots, en offrant deux possibilités, peuvent faire l'objet d'une hésitation.

1.4.1.2. Consonantisme

♦ B / P ♦

- Développement graphique d'un *p* épenthétique après une consonne nasale pour éviter son assimilation et en préserver le caractère labial : *sollempnizes* (3416).

♦ D / T ♦

- Absence de la consonne épenthétique *d* dans le groupe secondaire *l'r* et *n'r* : *apendra* (2787), *convenra* (3169), *fauroit* (1730), *penre* (11276), *soutendra* (4769), *tenre* (< lat. *tendere*) (2942), *vourroie* (1834), *venroie* (1267), *venront* (3423). Ce trait se rencontre en picard, wallon, lorrain, bourguignon et franc-comtois (GossenGramm² § 61). On note néanmoins : *mendre* (1101, 2935, 3127, etc.) la forme exclusive du texte.

- *t* + *yod* intérieur derrière consonne passe à [s] : *angoisse* (< *angustia*, 2256)

- On remarquera la nette prédominance de la graphie *-tion* sur *-cion* dans les terminaisons : le premier est attesté 154 fois et le second 4 fois seulement.

♦ K / G ♦

• K

- K + *a* à l'initiale ou intérieur derrière consonne s'est pour l'essentiel palatalisé en [ʃ], [k] est beaucoup plus rare : *chastel* (< lat. *castellum*, 892), *chiere* (< lat. *cara*, 1507), *clochier* (< lat. *clocca*, 407), *encharchier* (< lat. *circare*, 1139), mais *ahoquier* (6317, 7910, 8625, 8228), *cauquetrepes* (7156), *cloqueter* (3539), *rebouquier* (7656).

- K + *e* ou *i* à l'initiale ou intérieur derrière consonne, K + *yod* intérieur est épisodiquement palatalisé en [ʃ] : *encharchier* (< *circare*, 1139) mais généralement transcrit par *c* / *s*, etc. : *apercevoir* (< *percipere*, 2528), *caindre* (< *cingere*, 4349).

- K + *yod* intérieur derrière consonne passe à [s] : *chaucier* (< *calceare*, 5757).

- L'introduction de *c* devant le graphème *que* présente un caractère exceptionnel : *avecques* (4) à côté de *avec* (60 fois).

• G

- À la finale d'un radical, la lettre *-g-* se conserve quelle que soit la voyelle initiale de la désinence (*engorga* (4174), *forgai* (8895), *jugant* (1178), *mengons* (565), *songoie* (209), *targoit* (4969) ou du suffixe *mencongable* (5236), *singoiment* (8065) ; elle n'a pas de valeur

phonétique, mais uniquement une valeur graphique. La graphie unique *gardin* (7154, 11816) qui est le seul cas de maintien de la vélaire devant *a* avec *deganer* (PelAmeS 5158) est également attestée en normand (GoebINorm § 87) et en picard (GossenGramm² § 42).

- Échanges fréquents entre *g* et *j* pour noter [ʒ] : *g'i "j'y"* (4657), *jehir* (12368), *gesir* (13171), *geter* (2197).

- Notons la présence d'un *g* final après les mots finissant par *n* : *baing* (4839, 11279), *besoing* (342), *doing* (1019), *enoing* (559), *loing* (42), *maintieng* (1924), *saing* (522), *tesmoing* (1586), etc. Ce « *-g final après -n- procède de la volonté de lever l'ambiguïté due à la graphie de i ou u (un ou deux jambages) suivi de n ou m (deux ou trois jambages)* » (Marchello-Nizia 115).

◆ H ◆

- Exceptionnelle introduction d'un *h* non étymologique à l'initiale : *habondaument* (9794), *habondance* (10988). Pour bon nombre de mots la graphie non étymologique sans *h* alterne dans le manuscrit avec celle qui comporte un *h* : *om "homme"* (10102) / *hom* (7911), *erbe* (8450) / *herbe* (11433), *abitation* (52), *habitation* (12458).

◆ L ◆

- Utilisation courante de la graphie *-ll-* en alternance avec *-ill-* et *-lli-* pour transcrire le produit de *l* + *yod* en position interne : *challe* (< *calere*, 12344), *mervelle* (496), *orelle* (8599), *palle* "paille" (7753), *raparelleur* (6534), *sallir* "saillir" (8825), *vielle* (seule graphie du mot, attestée 63 fois), *vitalle* < *victualia* (5452). Mais on note aussi *merveille* (97), *oreille* (6032), *rapareillier* (6540), *vitaille* (3476).

- Polymorphisme du résultat des diphtongaisons de *o* ouvert + *l* mouillé : *veul* (3997, 4540, etc.), *vueil* (6098, 6324, 7620, etc.), *vueul* (14, 3786). On soulignera des assonances mixtes telles que *veul* : *ueil* (1317-1318), *orgueil* : *veul* (8095-8096), *vermeil* : *agnel* (1449-1450), qui nous montrent que le *l* se dépalatalise (Marchello-Nizia 112 et GossenGramm² § 59).

- Concurrence entre les graphies *-ail* et *-al* : *abuissail* (5979), *fermail* (239), *gouvernail* (7146), *soustenail* (5008), etc., mais *affichal* (7983), *retenal* (6322). Les assonances *abuissal* : *cheval* (11513-11514), *soustenail* : *mal* (5007-5008) sont l'indice que le *l* palatal final se dépalatalise.

- Dissimilation inverse de celle du français à partir de l'ancien français *floible* dans *flebece* (4630), *afleboié* (4661).

- Dissimilation occasionnelle de *l* entraînant la réduction des groupes consonne + *l* en syllabe finale, elle se rencontre dans les dérivés de *sembler* : *dessemblabe* (4601), *semblablement* (4240).

- Notons l'effacement graphique et phonétique du *l* final qui explique les échanges occasionnels entre *qui* et *qu'il* ou *si* et *s'il*⁸⁰. La graphie *nu* "nul" (1461) occupe, dans les patois modernes, une zone septentrionale (Belgique, Picardie, Normandie) et la Bourgogne (cf. FEW 7, 232a).

◆ M / N ◆

- Par alignement sur le reste de la famille lexicale un *m* graphique peut remplacer un *n* en finale absolue : on note *hom* (7911) en face de *hon* (8961), *venim* (8317) / *venin* (8585).

- Échanges de *-gn-*, *-ng-* et *-ngn-* qui dénotent le son *n* palatalisé : *esloingnier* (335) / *esloigner* (6507), *oignement* (547) / *oingnement* (560).

- Échanges de *n* et *n* mouillé : *apregnant* (1453), *esparnant* (1146), *digner* "dîner" (2698), *regnart* (7701) et rapprochement possible entre *n* et *n* mouillé : *compaigne* : *paine* (10231-10232), *clicorne* : *borgne* (11507-11508), *borgne* : *corne* (11515-11516) (Marchello-Nizia 113). On relèvera les graphies *charoinne* (8539), *charonne* (10545) pour *charogne*.

◆ R ◆

- Assimilation de *-r-* dans les futurs : *vourront* (540), elle présente un caractère régional picard (GossenGramm² §61)

- Assimilation de *-r-* dans les futurs et les conditionnels, résultat du contact entre *r* et *n* après la chute de *e* : *merra* (6914-6915), *merrai* (7111, 7126, 12409, 13405), *merras* (4859, 10823), *merroie* (10835), *merroit* (9884, 12313), tous du lat. *minare* (FouchéVerbe 390).

- Formes en *-rr-* par suite d'une influence analogique : *merras* (< *mittere*, 4860, 5020, 10823).

- Dissimilation occasionnelle de *-r-* dans : *hebreghier* (4355, 6216, 12644, mais *herbegier* 12642) (GossenGramm² §56).

- Absence de métathèse de *-r-* dans *abevrer* "abreuver" (1663).

- Métathèse de *-r-* dans «*atremper*» et famille (4084, 4165, 8120, etc., la forme *atemprance* 10463 est isolée), *carniaus* "créneau" (81, 100, 6719, etc.), *esprevier* (7084), *guernier* (3861, 9589, mais *grenier* 9326), *hebreghier* (voir *supra*), *parfont* (414, 697, 2447, 8781, etc.), *parfondement* (3779). Ce phénomène, bien attesté dans le manuscrit à côté des formes habituelles, se trouve notamment déjà dans la *scripta* picarde et normande, à l'exception du futur qui se rencontre dans tous les dialectes (GossenGramm² § 57).

- Insertion de *-e-* dans *chamberiere* (1706, 2099, 2193, etc.),

- Instabilité de *-r* final. Les assonances *aller* : *mer* (425-426), *clers* : *feullés* (5193-5194), *divers* : *maillés* (12419-12420), *liés* : *mestiers* (529-530), *maleureus* : *ailleurs* (2653-2654), *passer* : *mer* (671-672), *savoir* / *estoit* (285-286), laissent supposer que le *r* s'est

⁸⁰ Sur la transcription de ces mots, voir *supra*, p. 32.

vraisemblablement affaibli au point de ne plus se prononcer si l'on s'en réfère aux assonances : *savoir* : *estoit* (285-286), *endroit* : *veoir* (2759-2760) (Marchello-Nizia 108).

- Le groupe *-rl-* est stable, mis à part l'assimilation du groupe *-rl-* en *-ll-* dans *parler* (13094 : *palla*).

- Présence d'un *-r-* issu de *-l-* dans *angre*, du latin *angelus* (2802).

◆ S / Z / X ◆

Le son [s] est noté de plusieurs façons différentes, telles que : *c*, *s*, *sc*, *ss*, *t* (dans le suffixe *-tion*) qui peuvent alterner : *ceus* "seul" (3056), *entencion* (1876), *tristece* (54), *chauca* (7899), *mansion* (2), *pance* "panse" (5343), *gemiscement* (6372), *asseoir* (20), *mutations* (5531). Le graphème *x* peut noter *s* et inversement : *lexive* (2093) ; *essillier* (743) à côté de *exil* (12170).

- *z* s'emploie fréquemment à la finale des prépositions : *aprez* (143), *sanz* (40), *souz* (2899) ou pour noter un cas sujet masculin au singulier ou un cas régime pluriel suivant une consonne : *corporelz* (13143), *filz* (2459), *nulz* (4819).

- Confusion des graphies *-s* et *-z* flexionnels à la finale :

- emploi de *s* après *e* final accentué à la 2^{ème} pers. du pluriel : *mesles* : *avez* (775-776), *refuses* : *avrez* (849-850).

- Emploi de *z* après *e* final post-tonique : *tu cuidez* (4577), (*tu*) *eussez* (661), *tu fussez* (4623), *toutevoiez* (89)

- Équivalence entre *-s* et *-x* à la finale : *muex* : *vestues* (861-862), *lieus* : *tieux* (1911-1912) (Marchello-Nizia 107).

- Échanges fréquents des graphies *s* et *c* notamment à l'initiale : *se* pour *ce* démonstratif (1581 : *Se que je fais, par lesir fas* ; 5196 : *Quar pou les prise, se sachiez* ; 6549 : *Lequel de ses chemins vaut miex ?*), *ce* pour *se* pronom réfléchi (5395 : *Mes pas ne ce cessa* ; 8959 : *Cil dont les tyrans ce çaignoient*), *ci* pour *si* adverbe (3498 : *De ces clochetes ci petites*) et *ce* pour *se* (< *si* conjonction) (884 : *ce vous m'amez*).

◆ T ◆

- Le groupe latin *t + yod* précédé d'une consonne aboutit à [s], sauf dans *mache* (*mache de plom* 7182) et dans *machiere* (12129) issus du lat. pop. **mattea*, où [ʃ] est une forme normanno-picarde (GoebNorm 231-232 et § 93).

◆ AUTRES REMARQUES GRAPHO-PHONETIQUES ◆

- Échanges entre consonnes sourdes et sonores ; si ce phénomène est fréquent en picard et dans les dialectes du Nord, il est exceptionnel dans notre manuscrit : *berchier* "berger" (927).

- Graphies latinisantes du type étymologique : *advocat* (1759, 5143, 6773), *auctorité* (130), *escripture* (2205), *oultre* (8666), *prinpce* (71), *roupte* (12489), *tempter* (2145), etc. On notera le rétablissement graphique de *c* étymologique dans bon nombre de mots : *auctorité* / *subjection* / *lonctens* / *dicte* / *conjointement* / *alecte*. On épinglera cependant les réfections hypercorrectes : *contriction* (2056), *deubz* "deux" (8071, 8197), *replection* (9406). La graphie conservatrice avec *l* étymologique est exceptionnelle (*vault* 12552).

- Fréquent redoublement de consonnes : *abbaïement*, *neccessaire* (6585), *deffendi*, *brullas* (6465), *aimme* (8539), *chevetainne* (7496), *gouvernerresse* (329) (on note partout la graphie *-erresse* du suffixe), *legittime* (8715).

1.4.2. Morphologie

1.4.2.1. Morphologie nominale

◆ Déclinaison bicasuelle ◆

Nous observons quelques vestiges de la déclinaison, sans pour autant pouvoir déceler un système cohérent tel qu'il fonctionnait en ancien français. Les traces de la déclinaison apparaissent le plus souvent dans la fonction de cas sujet masculin, au singulier davantage qu'au pluriel, des articles définis et indéfinis, des substantifs, des adjectifs ou encore des participes passés conjugués avec le verbe *estre*. Dans la fonction de complément les formes déclinées sont beaucoup plus rares. On notera que dans la plupart des cas, l'ancien cas sujet est attesté en fin de vers, pour satisfaire aux exigences de la mesure et de l'assonance.

Même si la déclinaison fait défaut dans de nombreux passages, notamment quand le sujet suit le verbe, il est fréquent de rencontrer des marques traditionnelles. Nous en donnons pour preuve les quelques exemples suivants :

Exceptés les cas retenus
Qu'a retenu li grans cornus. (1123-1124)

Si sera li patrons parfaits
De l'esquerre dont ai parlé (2574-2575)

Lors vi unes grans merveilles (1445)

On note cependant aussi des négligences ou des incohérences avec alternance de formes anciennes et de formes modernes :

Pieca le monde fust perdu (325)

Les uns les napes estendirent,
Li autre dessus le pain mirent,
Li autre du vin aporèrent (969-971)

Devant moi trouvai une mer
 Ou mont avoit a regarder.
 Tempestee estoit grandement
 De grans orages et de vent.
 Hommes et fames i estoient
 Qui touz vestus dedens nooient.
 Les uns i avoient dessus
 Les piez, je n'en veoie plus.
 Les autres touz drois i estoient (11419-11427)

On signalera aussi le cas de *li hons* attesté à trois reprises au cas sujet singulier (6592, 6647, 8710).

La déclinaison imparisyllabique semble, quant à elle, avoir totalement disparu, puisque les lexies à deux radicaux se sont soit réduites à une forme unique (*enfant* est cas sujet singulier [2477, 4691] et cas régime [2499, 5778], soit maintenues sous les deux formes mais sans que soit respecté l'ancien usage (*baron* [8427] tout comme *ber* [5208] sont des cas sujets singuliers). Le substantif *sire* (2310, 5113, 5197, etc.) bien qu'il subsiste encore pour lancer une apostrophe, à Dieu en particulier, est généralement remplacé par *seigneur* (2039, 2390, 2593, etc.). Ces échanges lexicaux, indépendants de tout respect de la déclinaison, permettent simplement de satisfaire à l'exigence de la mesure du vers.

◆ Adjectifs épiciens ◆

Si pour un certain nombre de mots, les formes sans *-e* des adjectifs sont majoritaires, les formes refaites commencent à apparaître en parallèle ou indépendamment dans notre texte. Les adjectifs *grant*, *fort* et le comparatif *meilleur* sont exclusivement épiciens tout comme sont épiciens les adjectifs en *-ant* (*chose ...avenant* : 219, *la belle ...vaillant* : 2047, *liqueur orde et puant* : 2105). Mais, à côté de ces formes conservatrices, les indéfinis *tel* et *quel* et leurs dérivés, sont attestés tantôt sous la forme refaite, tantôt comme épiciens (l'établissement d'une concordance nous permettra d'en déterminer la juste proportion). Il en est de même des adjectifs en *-al* et *-el*, dont la forme analogique reste cependant plus rare : *potentes corporelz* (13243), *plaie...cruel* (1149, 8604), *especial jouglerresse* (12970), *general assemblee* (13466), *guerre mortel* (4049, 7378), *principal lavendiere* (2100), *court roial* (6594) ; mais : *mort corporelle* (12057), *especiales coursieres* (13092). Les adjectifs en *-ef* et *-il*, peu fréquents dans le texte, présentent uniquement la forme analogique : *parole brieve* (4554), *demeure...grieve* (10820), *gentille sui* (9442), *science...soutille* (3020) (Marchello-Nizia 125-136).

◆ Articles ◆

Dans la majorité des cas le substantif est accompagné d'un déterminant, même si l'on rencontre encore des tournures telles que : *Bien me sembloit que grant repos Aroie* (211-212), *Savoir devez que aumosniere Du relief sui* (2603-2604).

On trouve les formes *le* au masculin singulier et *les* au pluriel. À côté de ces formes, on trouve aussi *li* employé surtout quand le substantif singulier ou pluriel est au cas sujet ; il est rare de trouver *li* devant un substantif ayant la fonction de complément. Ainsi on peut lire au cas sujet singulier : ...*s'en issist Li desloiaus habitateur* (716-717), *Miex ama li preudons mourir* (765) et au pluriel : *A ce que l'entendent li lai* (24), *Li autre dessus [la table] le pain mirent* [970].

- Enclise systématique, sous la forme *ou* (882, 2947, 3217, etc.) ou parfois *u* (74, 165, 205, etc.), de *en* + *le*.

◆ Adverbes ◆

Les adverbes suffixés en *-ment* sont généralement formés sur la forme féminine de l'adjectif : *deuement* (932), *hardiement* (1845), *vraiment* (1491), etc. ; les adverbes issus d'adjectifs en *-al* et *-el*, originellement épiciques, présentent souvent les deux formes : *loialment* (1714) ; *isnelement* (139, 1983, 4559), *mortelment* (336, 1147) tandis que ceux en *-ef* et *-il* ne présentent que des formes sans *e* : *briefment* (16 fois) *soutilment* (6 fois). On notera que *grandement* est plus fréquent (34 fois) que *granment* (4 fois) ; en revanche, seul *formement* est d'usage dans le texte (19 fois). Comme correspondants des adjectifs en *-al* et *-ant*, les adverbes présentent la forme en *-aument* (27 fois) caractéristique du normand (GoebNorm § 103).

Il arrive que certains adverbes sont pourvus de la marque spécifique *-s*, sur le modèle des adverbes qui en possèdent un originairement : *derrieres* (3060), *loins* (3357, 8928, 11812), *loings* (4980, 8928) (Buridant § 407). À l'inverse, certains adverbes perdent leur *-s* final (*certe* 3188).

La graphie *mont* de l'adverbe (< *multum*) est de loin la plus fréquente avec 174 occurrences, tandis que la forme *moult* n'est attestée qu'une seule fois (5936). D'après S. Sandqvist « cette forme [*mont*] se rencontre un peu partout, mais elle semble particulièrement fréquente dans les textes normands » (DialGregEvrS 61).

◆ Pronoms ◆

• personnels

- Maintien de l'ancien cas sujet pluriel *il* : *il estoient* (823) *il tenoient* (107), *il vouloient* (186). Il est fréquent que le *l* final de ce pronom disparaisse lorsque *il* est agglutiné : *qui* (voir *supra*, p. 32).

- Le pronom *on* se trouve encore, bien que rarement, sous la forme *en* (2860, 6051, 6053, 9830, 10062).

- Formes toniques des pronoms :

1) comme régime d'un gérondif : *Quar premiere me salua En moi doucement demandant ...*(250-251), *Puis m'apela en moi disant* (1031) ;

2) comme régime d'un infinitif : *Celui t'aidera a passer A toi baignier, a toi laver* (463-464), *Trop se puet on souvent souffrir, Trop taire soi et trop dormir* (1643-1644) ;

3) dans la locution *ce poise moi* : *Je ne sai rien, ce poise moy* (7570).

- Emploi sporadique de *eux* pour *elles* et *lui* pour *elle* : *Que d'eux [les armes] porter la force moie Fust* (4614) : *J'ai non (...)* *Enfermeté Qui partout ou je truis Santé Je me preng a lui pour luitier* (13097-13099).

- Le pronom d'objet indirect masculin *li* est encore de règle même si l'on note quelques attestations de *lui* (3 fois : *Et sa façon si li deniant* [1787], *Nature li a respondu* : ... [1837], *Afin que li puist ordener Ce qu'elle veut* [1919]).

- **possessifs**

- Les formes *mon, ton, son* se sont imposées sur l'ensemble du texte, à l'exception des quelques rares formes dialectales *men* (34, 376), *ten* (3150), *sen* (5129) qui sont caractéristiques du picard (GossenGramm² § 66) bien qu'elles se rencontrent aussi dans le dialecte normand (GoebNorm § 161). On rencontre encore *mes* (*Et point ferrez n'est mes bourdons* [3794]), *tes* (*Cil qui est tes grans anemis* [5748]) et *ses* (*Mes tu ses sers est devenu* [5756]) au cas sujet masculin singulier.

- Le texte ne présente à la deuxième et troisième personne du féminin singulier des formes toniques que les formes régulières *teue* (< *tuam* : 11521) et *seue* (< *suam* : 394, 4950).

- La marque *-s* du pluriel du possessif *leur* ne s'est pas encore imposée puisqu'on note régulièrement la forme sans *-s*, exception faite de trois attestations (7668, 7696 et 11816) (Marchello-Nizia 178-179).

- Devant les substantifs féminins commençant par une voyelle, on relève les formes élidées de *ma, ta, sa* : *m'escherpe* (7267), *m'offense* (1164), *s'acointance* (6632), *s'aisselle* (6524, 7066, 7257), *s'amie* (9338, 9354), *s'amour* (11072), *s'avaine* (9591), *t'escherpe* (11537), *t'orelle* (11254) ; à une exception près : *ta outrecuidance* (5120) (Marchello-Nizia 175-176).

- ◆ **Démonstratifs** ◆

- **Pronoms**

- masculin singulier : en fonction de sujet et d'objet, la forme la plus courante est *cil*, (61 occurrences dont 5 sont renforcées par *ci*), suivie de près de *celui / celi* (53) et de loin de *cestui / cetui* (5). *Cil* apparaît 35 fois dans le groupe *cil qui* et deux fois dans *cil la*.

- masculin pluriel : la forme *ceus / ceuz / ceulx* est pour ainsi dire unique (101), mis à part une occurrence de *cil* : *Et cil tuit deus ont ce promis* (817).

- féminin singulier : la forme majoritaire est *celle* (67 dont une renforcée par *la*), à côté de *ceste* qui n'apparaît qu'à trois reprises dans le groupe renforcé *ceste ci*.

- féminin pluriel : forme unique *celles* (5).

- neutre : *ce* est la forme la mieux attestée, à côté de *ceci* (32) *cela* (8).

- **Adjectifs**

- masculin singulier : *ce* est la forme la plus courante en toute fonction, suivie de *cel* devant des mots commençant par une voyelle (6), de *cestui* / *cetui* (3). *Cest* se rencontre uniquement en fonction d'objet (26) tout comme *icel*, cependant attesté isolément. À noter que ni *celui* / *icelui* et leurs diverses graphies, ni *cil* ne sont présents dans le texte.

- masculin pluriel : forme unique *ces*.

- féminin singulier : sont employées à fréquence proportionnelle les formes *celle* (51) et *ceste* (50), suivies loin derrière de *iceste* (3), *icelle* (1).

- féminin pluriel : forme unique *ces*.

On notera que le démonstratif *cist* n'est attesté ni comme pronom ni comme adjectif et que l'ensemble des démonstratifs se répartit à toutes les fonctions (Marchello-Nizia 151-171).

- ◆ **Préposition *de*** ◆

On trouve régulièrement la préposition *de* au lieu de *que* dans le texte pour introduire le complément du comparatif (3454, 3632, 4074, 5092, 5306, 7558, 7926, 8306, 8653, 10702) ; on peut citer les vers 5090-5091: *Honte et confusion Est, quant plus fort de moi la voi*.

1.4.2.2. *Morphologie verbale*

- ◆ **Indicatif présent** ◆

- **première personne du singulier**

L'addition du *-e* final analogique des verbes en *-er*, *-ier* n'est pas encore régulière : les formes *claim*, *cuit*, *merci*, *pri* sont exclusives, d'autres verbes présentent cependant tantôt des formes refaites tantôt des formes sans *e* : *cri* (1 occurrence) / *crie* (2), *dout* (7) / *doute* (3).

- Le *-s* final fait défaut dans un certain nombre de verbe en *-ir*, *-re* : *di* est la forme majoritaire, à l'exclusion de quelques assonances où on lit *dis* et de *dis je* où la seconde graphie est la mieux représentée. *Croi/croy*, *part*, *tien*, *vien* sont des formes uniques ; *suis* n'est attesté que deux fois à côté des nombreuses attestations de *sui*.

- En ce qui concerne le verbe *vouloir*, la forme *veul* l'emporte sur *vueil*, suivie de *vuel*.

- *donner* et *pardonner*, outre les formes courantes *donne* / *pardonne* présentent encore les formes *doing* (1019), *pardoing* (5383), analogiques du subjonctif.

- **première personne du pluriel des verbes en *-er***

On note l'amuissement de l'*s* à la désinence dans un certain nombre d'occurrences Ce phénomène qui semble être le fait de l'auteur si l'on s'en tient aux assonances (p. ex. *mandon* : *execution* aux vers 5223-5224) est réputé caractéristique de l'Ouest.

- **première personne du pluriel des verbes en -ir**

Les verbes *tenir*, *venir* prennent une forme palatalisée, analogique du subjonctif : *tiengnent* (9732, 13400), *viengnent* (15, 9274).

- *Dient* n'est nulle part refait en *disent* (5220, 7893, 9972, 10273).

- ◆ **Indicatif imparfait** ◆

La désinence *-oie* de la première personne du singulier est majoritaire dans le texte même si on trouve aussi : *alaie* : *haie* (7035-7036), *trahaie* : *haie* (7327-7328), etc. ; à la troisième personne du pluriel on note aussi : *ordenaient* : *parloient* (571-572), *pouaient* : *gardoient* (2489-2490), *alaient* : *voulaient* (9183-9184) (Marchello- Nizia 258-259).

- *Estre* se conjugue principalement sur un radical, en effet, les formes *estoeie*, *estoes*, *estoit*, *estiez*, *estoint* dominant très nettement, même si l'on rencontre sporadiquement *iert* avec seulement 9 occurrences.

- ◆ **Indicatif parfait** ◆

- Alternance des formes avec maintien de l'hiatus : *deist* : *feist* (421-422), *feis* : *batis* (721-722), *peust* : *feust* (69-70), *peust* : *fust* (4757-4758) et des formes dont la métrique témoigne de la réduction phonétique de l'hiatus, quoique graphiquement cet hiatus puisse être maintenu ou pas : *eust* (11733), *feistes* (1638), *fist* (232), *mist* (482), *prist* (391).

- On notera que le *-s-* apparaît toujours à la troisième personne du singulier des parfaits forts (voir les quelques exemples que nous venons de citer).

- Le verbe *venir* et famille conservent le *d* épenthétique (*devindrent* 2683, *revindrent* 2672, *vindrent* 2669, 13055, 13414).

- ◆ **Participe passé** ◆

Notons les formes *consentiu* (*batu* : *consentiu* 2337-2338), *sentu* (*festu* : *sentu* 758-759), où l'*u* normand prend la place de l'*i* désinentiel français, au participe passé (Cf. H. Moisy, *Dictionnaire du patois normand*, Caen : Delesques, 1887 (réimpr. Genève, Slatkine, 1969), pp. XC). On trouve aussi le normand *dissolute* (12489) (*op. cit.*, p. XCI).

- ◆ **Conditionnel** ◆

À la première personne, le texte présente généralement la graphie *-oie* : *desmembroie* (5805), *voudroie* (290), *vourroie* (1539), plus rarement *-aie* : *feroie* : *pourraie* (1293-1294), *pouaie* : *fortrairoie* (9331-9332), *demouraie* : *pourraie* (11457-11458).

- ◆ **Subjonctif présent** ◆

- Le radical à consonne finale palatale se maintient dans quelques verbes : *souviengne* (659), *viengnes* (344).

- *aller* : seule la base *vois-* est attestée : *voise* (6828), *voises* (5245), *voist* (2375).

- *contredies* : deuxième personne du pluriel du subjonctif présent de *contredire* (2001) (cp. Marchello-Nizia 264).

- *dire* n'est attesté que sous les formes *die* aux première et troisième personnes du singulier : *je n'en die* (498), *queque nul die* (841). La base refaite *dise* n'est pas attestée.

- *donner* et *pardonner*, outre les formes courantes *donne* et *pardonne*, présentent encore *doint* (6808, 6899) et *pardoint* (8936).

- *prendre* et ses composés s'alignent sur le modèle de *venir* : *prengnent* (12140), *entreprengnes* (570), *mesprengnes* (569).

◆ Impératif présent ◆

- Les verbes en *-er*, *-ier* prennent, en général la désinence *-e* à la deuxième personne du singulier : *laisse* (12565), *lieve* (11225), *regarde* (13467).

- Généralement, les verbes en *-ir*, *-re* ne portent pas la désinence *-s* à la deuxième personne du singulier : *croi* (350, 6480, 6821, etc.), *di* (3079, 3123, 3132, etc.), *pren* (3653, 3823, 3903, etc.), *tien* (5189), *va* (4963, 5635, 5663, etc.), *vien* (277, 5205, 6557), les formes *crois* (6698), *vas* (7308), *viens i* (5632, aussi : *vien i* 7013), sont isolées ; notons la graphie exclusive *saiches* (7 occurrences) (Marchello-Nizia 265).

◆ Indicatif futur et conditionnel ◆

- Alternances des formes avec ou sans *d* intercalaire dans les groupes secondaires *l'r* et *n'r* : *faudr-* (4 occurrences), *faur(r)-* (5 occurrences) ; mais, en ce qui concerne les verbes *tenir*, *venir* et *vouloir*, ce sont les formes sans *d* qui sont majoritaires. Le verbe *venir*, quant à lui, ne présente que des formes en *venr-*.

- Chute de *e* dans quelques verbes de la première conjugaison et éventuelle assimilation du groupe *-nr-* en *-rr-* : *donrra* (3959), *dourrai* (9045, 13234), *dourras* (6419), *dourrez* (9658), *dourries* (1752), *merrras* (4859, 5020, 10823, etc.) (GossenGramm² § 74, note 7).

◆ AUTRES REMARQUES RELATIVES A LA MORPHOLOGIE VERBALE ◆

- Alternance de radicaux des verbes ayant un *o* ouvert tonique étymologique : *demourer* (23 fois), *demeurer* (1 fois) / *demorer* (1 fois) ; *plourer* (9 fois) / *pleurer* (2 fois) ; *trouver* (très fréquent) / *treuver* (2 fois), *trover* (2 fois). Ces graphies reflètent le stade plus ancien de l'ancien français :

*trǫ́pat > trueve | trǫ́pāre > trover

demǫ́rat > demuere | demǫ́rāri > demorer

plǫ́rat > pleure | plǫ́rāre > plorer

- Les verbes *amer* et *clamer* ne présentent qu'un infinitif construit sur le radical faible : *amer* (8 occurrences), *clamer* (9 occurrences).

- L'infinitif *voier* (3200, 11462, 12018, 12065), qui n'est jamais attesté à l'assonance, est probablement à considérer non pas comme un changement de conjugaison propre au normand, mais plutôt comme une simple variante graphique (imputable au copiste ?) de *veoir*

attesté plus régulièrement (23 occurrences, aussi *voir* 3 occurrences), notamment à l'assonance (11 occurrences).

1.4.3. Syntaxe

◆ Sujet ◆

La présence du pronom sujet est relativement régulière sauf en ce qui concerne les verbes impersonnels où il est plus souvent omis (*Mont me sembloit* [43], *Bien me sembloit que grant repos Aroie...* [211-212], *Quar de li vous faut departir* [901], *Or vous dirai comment m'avint Dont grandement me mesavint* [7033-7034]) qu'il n'est exprimé (*il semble* [9417], *Souvent avient qu'au las est pris Qui li est en son chemin mis Ou il avient quë englué Il est* [7027-7030]). Lorsque des propositions reliées entre elles par des marques telles que *et*, *si com*, etc. et que le deuxième sujet est identique au premier, alors le deuxième verbe personnel peut également être privé du pronom sujet : *Se Diex te gart, de quoi tu sers Et pour quoi sembles si divers ?* (5165-5166), *Mes assez tost je m'avisai, Si com l'apris et bien le sai* (257-258).

◆ Pronom ◆

Lorsque deux pronoms régimes se suivent, le pronom de la troisième personne est toujours placé en tête, ainsi on lit partout *le me*, *le m'* (28 occurrences).

◆ Syntaxe d'accord ◆

• Sujet-verbe

L'accord du verbe avec le sujet est dans l'ensemble assez bien respecté. Cependant, il est des cas où le verbe ne s'accorde qu'avec le sujet le plus proche alors qu'il y a plusieurs sujets exprimés : *l'une et l'autre contient* (3173), *Ceste figure et ce patron Est ·I· saing de tabellion* (2577-2578), *Et vous requier qu'en vous je voie Ou est mon chemin et ma voie* (11385-11386). Inversement, un sujet au singulier, généralement un substantif à valeur collective, notamment le substantif *gent*, peut être accompagné d'un verbe au pluriel : *Ceste main empruntent souvent Pour trander la gentil gent* (9766-9767), *Male clique et malevoisin L'appellent la gent sa voisine* (10427-10428) (Marchello-Nizia 405-406).

• Accord du participe passé auxilié

On observe quelques accords du participe passé manqués ou partiels :

1) avec l'auxiliaire *estre*, que le sujet soit ou non postposé : *Or saches donc pour quoi baillié T'est telle verge et otroié* (691-692), *Moyses se vout delivrer D'aucuns qui encore atendoient Et qui delivré pas n'estoient* (976-978), *Rien n'i sevent* [les sens], *esbloé sont, Voisent couchier, assoté sont* (2755-2756), *Neent plus ne furent saoulé* [les pèlerins] *Que s'en fuiant fussent passé* (2673-2674), *C'est le pain dont repeu sont Tout li angre* (2801-2802). Mais, hormis notre premier exemple qui pourrait être une tournure impersonnelle, on pourrait

voir dans les exemples suivants des cas-sujets comme en ancien français. Si bien qu'il faudrait y voir plutôt un phénomène d'archaïsme.

2) avec l'auxiliaire *avoir* l'accord du participe passé est irrégulier et l'on rencontre toutes les possibilités ; néanmoins, l'accord du participe passé avec le complément antéposé est plus fréquent que l'absence d'accord avec le complément postposé :

○ Accord avec le complément d'objet antéposé au participe : *Qui la [la couronne] li avoit donnee Et qui ainsi l'avoit paree* (247-248), [Grâce de Dieu parle] *Onques ne te vint si grant bien Com de ce que tu m'as trouvee Et que hui m'as encontre* (278-280).

○ Accord avec le complément d'objet postposé au participe (notamment pour satisfaire à l'exigence de la mesure) : *Envoiee m'a en cest pais* (299), *Perdue j'ai ma veue toute* (1480), *Pour ce que desgainee Ot s'espee et desfourree* (4373-4374).

○ Absence d'accord avec le complément d'objet antéposé au participe : *l'espee lors rengé avoit* (4331), *Or m'avoit elle cointement Appareillié* (4785-4786).

○ Absence d'accord avec le complément d'objet postposé au participe : *Chascun d'euz avoit caint s'espee* (9177), [une vieille] *avoit Caint comme favresse une pel* (11974-11975).

Lorsque ces manquements à l'accord n'entraînent aucune difficulté de sens, la leçon du manuscrit a été conservée.

◆ Modes impersonnels ◆

• Infinitif

Les infinitifs substantivés sont très fréquents⁸¹ : *a l'entrer* (179), *au conter* (8930), *au morir* (3622), *au paraler* (9598), *au passer* (80), *au taillier* (9460), *au tondre* (9461), *au veoir* (402), *ce songier* (13), *du celer* (5072), *du demander* (5942), *du dire* (3986), *du noer* (12265), *du tenir* (2195), *l'odourer* (4107), *le gouster* (4133), *le parler* (4135), *le regiber* (13074), *le taster* (4194), *le tresculer* (7309), *leur durer* (9587), *leur user* (9453), *mon ferir* (2075), *mon sembler* (2696), *mon soufler* (7758), *son agacier* (7869), *son chanter* (7719), *son continuer* (12895), *son crier* (7876), *son gangler* (7876), *son habiter* (713), *son juper* (12947), *son sermonner* (7946), *son servir* (12693), *ton crier* (7869), *ton plaindre* (7286), *touchiers* (4183), etc. Une étude des emplois des infinitifs substantivés, s'inspirant des travaux de Cl. Buridant (Buridant 315-324), permettrait de définir la part des infinitifs essentiellement substantivés et des infinitifs occasionnellement substantivés.

◆ Périphrases verbales marquant l'aspect ◆

Nombreuses attestations de *aller* + participe présent : *Ausi je me vois defriant* (7175), *Et de mon col vois coliant* (7616), *Que point me vois agrouçant* (8564), *Au virili vois clopinant* (10028), *Tant com l'oiseil va coliant* (7025), *Quar quant aucun me va souflant* (7761), *Petit et petit va rungant* (9595).

⁸¹ Dans notre lexique ne sont traités que les infinitifs substantivés qui présentent un intérêt pour la lexicographie.

◆ AUTRES REMARQUES RELATIVES A LA SYNTAXE ◆

- *Dont* est régulièrement employé comme relatif au sens de "d'où" : *se regardes dont tu viens* (447), *Dont vous vient il a faire ainsi ?* (1611), *Savoir veul qui tu es et dont* (9154).

- L'expression figée *a savoir mon si* "pour savoir si" qui annonce l'énoncé d'une interrogation se rencontre assez couramment dans le texte (2295, 3935, 5893, 5997, 6230 et 9651).

- D'autres emplois se rencontrent plus sporadiquement :

1) le tour *faire que* + adjectif (*faire que sage*, 4987) est archaïque ;

2) le présentatif *ez* dans la locution *a tant ez vous* (*A tant ez vous ceulz departis* 81) qui signifie littéralement "alors voici pour vous" (Buridant 537-538, § 436) ;

3) *que* qui se substitue à *comme* dans le système exprimant un rapport d'égalité (*Mes pas ne fis mon grant voiage Que vi (...) Une laide beste que touz Qui bien regardee l'aroient Jamais aseür ne seroient* [11468-11472]) (Buridant 653, § 554).

◆ VERSIFICATION ◆

Nous sommes en présence d'un poème octosyllabique qui, à l'exception de l'*Oratio devotissima* (10893-11192), emploie essentiellement des rimes plates. Guillaume ne semble pas pratiquer l'alternance régulière des assonances féminines et masculines, ces dernières étant largement majoritaires. Dans le cadre de notre lexique, nous laissons volontairement de côté l'examen méthodique de la versification qui n'ajoute rien à l'approche linguistique qui est la nôtre et qui, de surcroît, nous semble être une affaire de spécialiste qui pourrait, à notre sens, faire l'objet d'une étude à part entière. Pour l'établissement de notre lexique, nous nous sommes donc limitée au simple compte des syllabes.

Comme nous l'avons observé au chapitre consacré au vocalisme, le poète exploite pleinement, par l'intermédiaire des diérèses et des synérèses, les effets de prononciations spécifiques au langage poétique. Nous ne reviendrons pas ici sur la règle métrique que Guillaume de Digulleville pratique pour les vers féminins et que nous avons amplement étudiée dans notre introduction à la transcription, nous nous contenterons seulement de rappeler quelques aspects graphico-phonétiques qui tiennent compte des points développés précédemment.

1) le suffixe *-ien* est partout bisyllabique, tout comme l'est, presque partout, le suffixe *-ion*⁸².

2) Le suffixe adverbial *-ement* n'est jamais réduit⁸³.

⁸² Voir. *supra*, p. 47.

⁸³ Voir. *supra*, p. 47.

3) *-ui-* est tantôt bisyllabique, tantôt monosyllabique.

4) *-aou-* n'est généralement pas réduit.

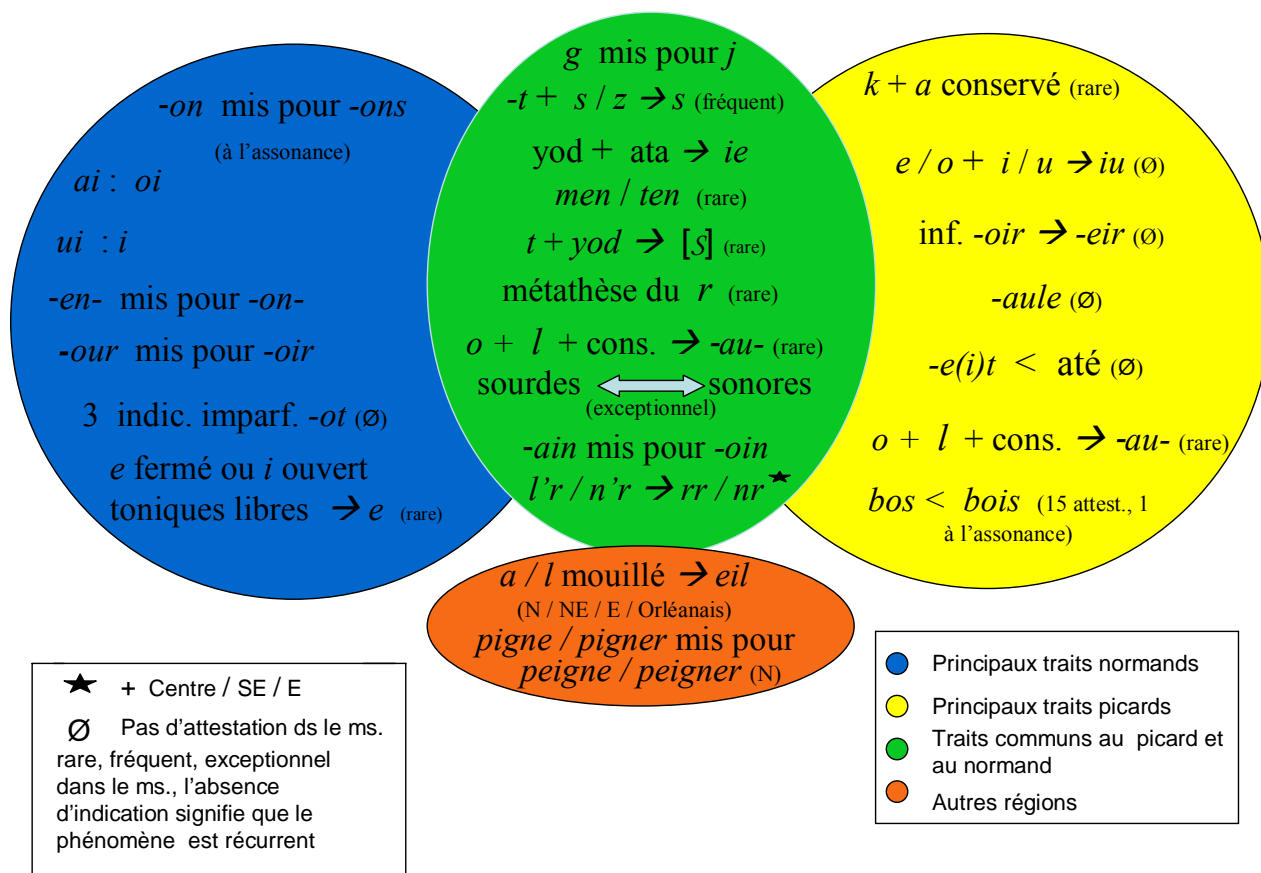
On rappellera aussi que si le *e* final s'élide normalement si le mot suivant commence par une voyelle, il est cependant de nombreux cas où celui-ci se maintient dans la prononciation : notamment dans les nombreuses attestations de *que*, conjonction et pronom, ou encore, par exemple dans : *sage et* (4), *voie on* (23), *j'estoie en* (34), etc. Pour marquer que le *e* muet final devant voyelle initiale ne s'élide pas, nous notons *sagë*, *voië* et *j'estoië*.

1.4.4. Conclusion

La langue de ce manuscrit, achevé rappelons-le au XIV^e s. (après 1355)⁸⁴, présente les caractères généraux de la *scripta* du français commun à la période charnière qui se situe entre l'ancien et le moyen français. Sa coloration dialectale est indiscutable comme on peut le résumer par le schéma qui suit où nous avons intégré, à partir des données que nous venons de développer, les faits propres à l'Ouest, et plus particulièrement à la Normandie, et à la Picardie. Nous avons jugé utile d'y ajouter, dans une aire supplémentaire les autres traits dialectaux typiques des autres régions qui reviennent régulièrement dans le manuscrit. En croisant ces aires où figurent les principaux traits de chaque dialecte, nous avons cherché à savoir lequel des ces dialectes prédomine.

⁸⁴ Cf. Veyssière² 447-448.

Principaux traits dialectaux du manuscrit



L'observation de ce schéma révèle qu'un certain nombre de traits se rattachent aussi bien à la *scripta* normande que picarde, mais il semblerait — si l'on écarte les graphies caractéristiques à la fois du dialecte normand et du dialecte picard : *g* pour *j*, *s* pour *z* issu de *t* + *s* / *z*, *ain* pour *oin* (*fain* "foin", *mains* "moins"), *rr* / *nr* pour *l'r* / *n'r* (également présent dans d'autres régions) — que les traits fondamentaux du picard soient finalement assez peu ou pas attestés. En effet, rare est le maintien de *-ie-* issu de *a* accentué libre derrière palatale ou les adjectifs possessifs *men* / *ten* / *vo*⁸⁵, plus rares encore les échanges entre consonnes sourdes et sonores et l'on évoquera en particulier la rareté du son [ka] issu de *k* + *a*. Il s'avère que les traits spécifiques au domaine normand (la désinence *-on* avec amuissement de l'*s* à la première personne du pluriel de l'indicatif présent⁸⁶, *-our* mis pour *-oir*, l'équivalence à l'assonance de *ai* / *oi*, *ui* / *i*, etc.) sont attestés d'une manière récurrente et constante,

⁸⁵ L'emploi de *vo* (851, 1850, 1898, 7587, 11294) représentante dans notre texte sans doute d'une commodité rythmique (Cf. (Marchello-Nizia 177-178), si bien que nous ne l'avons pas intégré aux données du schéma.

⁸⁶ Cf. Pope² § 894 et § 1326, § XIV.

notamment à l'assonance, ce qui, si l'on y ajoute le suffixe adverbial exclusif *-augment* (pour *-amment*) et la présence massive de *mont* (< *multus*), semble davantage appuyer le caractère normand du manuscrit. La question de savoir quelle est la part qui revient au scribe ou à l'auteur ne pourra trouver de réponse que par l'examen de l'ensemble de la trilogie, établie sur la base de trois manuscrits différents. Cet aspect sera abordé plus en détail, notamment par le biais de l'étude du vocabulaire, dans l'introduction au lexique.

2. Transcription du manuscrit BNF, fr. 1818



(Amblard 1998, 154)

Avertissement

Chaque fois que le texte du manuscrit était fautif, nous sommes retournée à l'apparat critique de l'édition J. J. Stürzinger qui permet généralement les corrections nécessaires. Les leçons rejetées du manuscrit, appelées dans le texte par de petites lettres en exposant, ont été reproduites en bas de page, accompagnées des sigles de J. J. Stürzinger⁸⁷ qui indiquent la source de la transcription retenue. Dans la majorité des cas, nos retouches sont de simples corrections à de petites inadvertances, comme des diplographies, des répétitions de mots ou des omissions de mots. Le retour aux manuscrits témoins n'a pas pu être réalisé dans le présent contexte, en raison de leur nombre trop important, mais il va de soi que leur consultation aurait été un gage d'exactitude, de même que l'établissement d'un stemma aurait permis de remonter plus sûrement à l'archétype d'un certain nombre de lexies. La transcription n'a pas donné lieu à des commentaires historiques, littéraires ou culturels qui remettraient le texte en contexte car cette transcription a été entreprise afin de servir de base fiable à la constitution du lexique. Si cette transcription devait faire l'objet d'une publication, ces commentaires, déjà partiellement réunis⁸⁸, devraient évidemment prendre la place qu'ils méritent pour donner un éclairage plus complet au texte.



Pèlerinage de la Vie humaine, Version en prose de l'Anonyme d'Angers de 1465
(Arsenal 2319, fol. 98 v° ; cliché de la BNF)

⁸⁷ Cf. PelVieS IX-XII et Veysseyre², qui dresse la liste des manuscrits des trois *Pèlerinages*, en les accompagnant respectivement du sigle de l'édition J. J. Stürzinger, d'une description sommaire de leur contenu ainsi que des illustrations qu'ils contiennent et en indiquant leurs dates.

⁸⁸ On trouvera cependant dans le lexique quelques commentaires extralinguistiques et de nombreuses références à la Bible.

